

Conjoncture des décideres

www.cfcim.org 60° année Numéro 1049 15 septembre -15 octobre 2022

Dispensé de timbrage autorisation n° 956



L'INVITÉ DE CONJONCTURE JEAN-CHARLES HERRENSCHMIDT

Lutte contre les inégalités

Chantier prioritaire pour le Maroc



Conférence de presse pour la Journée Économique de Lyon



3 nouveaux Mastères exécutifs à l'ESA Casablanca

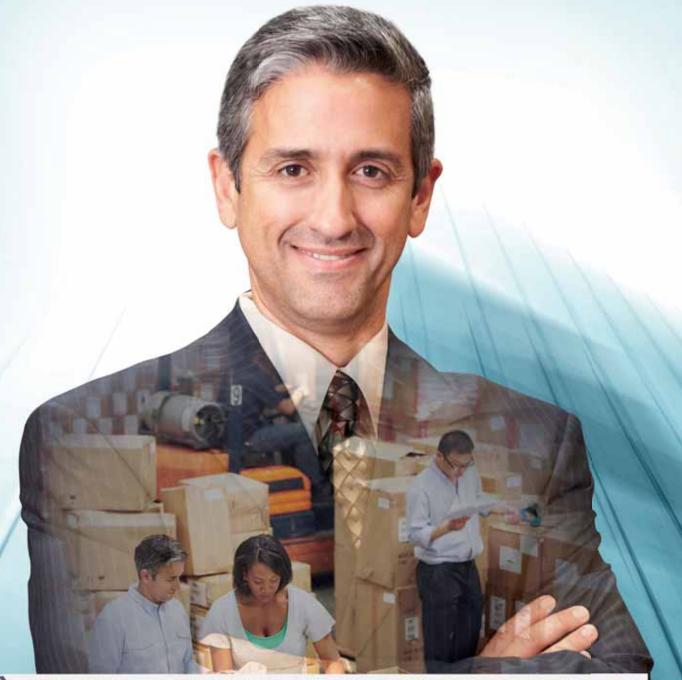


Visite d'Hélène Conway-Mouret à la CFCIM



Convention de partenariat entre la CFCIM et la CACS





À L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

TOUTE NOTRE EXPERTISE POUR SOUTENIR VOTRE ENTREPRISE







Solutions Cash Management





Jean-Pascal DARRIET Président

Editorial

Lutte contre les inégalités, chantier prioritaire pour le **Maroc**

L'émergence d'un modèle de développement solidaire et inclusif

En matière de lutte contre les inégalités, le Maroc est pleinement engagé et mobilisé. D'importants projets de développement humain ont ainsi été menés avec succès au cours des dernières décennies. Citons en particulier l'électrification des zones rurales ou encore la lutte contre l'habitat informel.

En 2017, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a souhaité lancer une réflexion nationale autour d'un modèle de développement plus inclusif donnant lieu à une vaste consultation des citoyens et de la société civile. Dernièrement, le Souverain a lancé le projet de couverture sociale qui permettra d'améliorer l'accès à la santé pour des millions de Marocains.

Toutefois, malgré ces avancées sociales décisives, la pandémie de Covid-19 a récemment aggravé la situation des populations les plus précaires, touchant particulièrement les femmes et les jeunes. Or, à l'heure où le Maroc renforce sa position économique et diplomatique sur l'échiquier international, les inégalités sociales représentent un des derniers freins à lever pour lui assurer un développement et un rayonnement pérennes. Pour y parvenir, seule une mobilisation forte de l'ensemble des parties prenantes permettra d'atténuer durablement ces disparités.

Dans ce combat contre les inégalités, l'éducation reste un des leviers les plus efficaces. Ce mois-ci, nous recevons comme invité Jean-Charles Herrenschmidt, Président de la CCI Seine-et-Marne. Il revient notamment sur le partenariat qui lie nos deux chambres depuis 30 ans et grâce auquel plus de 2000 jeunes ont pu être formés et diplômé au sein de l'ESA Casablanca. Un succès qui vient une nouvelle fois illustrer l'importance de la coopération entre le Maroc et la France dans les domaines d'excellence que sont l'éducation et la formation.

Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ▶ 15, avenue Mers Sultan 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org Directeur de la publication Jean-Pascal Darriet ► Rédacteur en chef Jean-Charles Damblin ► Président du Comité

de rédaction Serge Mak > Secrétaire de rédaction Nadia Kabbaj > Ont collaboré à ce numéro Cécile Humbert-Bouvier, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Thomas Brun, Youssra Sqalli Houssaîni, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM Crédits photos CFCIM, Shutterstock, Fotolia, Ambassade de France, DR > Conception graphique Sophie Goldryng Mise en page Mohamed Afandi Impression Direct Print (Procédé CTP) ►ISSN: 28 510 164 ► Numéro tiré à 7 000 exemplaires.

PUBLICITÉS Mariam Bakkali Tél.: 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM: 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma Nadia Kaïs Tél.: 05 22 23 66 61 GSM: 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com

++++++

PARTENARIAT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC **AVEC MALTEM ACADEMY**

Bénéficiez gratuitement de formations à thèmes





Transformation **Digitale**

Acquérir les compétences de base pour mettre en œuvre une stratégie de transformation digitale



à l'agile et Scrum

Différencier entre la méthode classique et Agile Démystifier les valeurs et artefacts de la méthode Agile,...



Innovation & Design thinking

Accompagner la créativité de vos collaborateurs, les outiller pour une optimisation des conditions de création....



de réduction par rapport au tarif standard sur tout le catalogue de formation.

: 15%

de remise pour les prestations d'accompagnement opérationnel (exemple réalisation de site web, d'applications web oumobile, conception logiciel, mise en place reporting ...)





Sommaire

Echos Maroc

- 6 Les recettes touristiques en forte hausse
- 6 Près de 8 millions d'élèves font leur rentrée scolaire
- 8 Le projet de réforme du système de santé
- 10 Série de nominations à haut niveau
- 12 Jean-Charles Herrenschmidt, invité de Conjoncture
- 14 Indicateurs économiques et financiers

Echos International

- 16 L'euro à son plus bas niveau face au dollar depuis 20 ans
- 16 La « Grande démission », un effet normal de la reprise, selon la Dares
- 17 5,7 milliards d'euros pour une usine de semi-conducteurs en France



ZOOM

Lutte contre les inégalités, chantier prioritaire pour le Maroc

- 20 Des inégalités toujours plus fortes à travers le Royaume
- 24 Entretien avec Martine Therer, Représentant Résident Adjointe du PNUD au Maroc
- 31 Entretien avec Fatine Mouline, consultante experte en égalité de genre
- 32 De nouvelles solutions pour réduire les inégalités

18

Regards d'experts

36 Médiation : Avantages de la médiation

Initiatives durables

- 38 L'UE veut la fin des voitures neuves à moteur thermique en 2035
- 38 Conventions pour l'insertion des personnes en situation de handicap mental

Actus CFCIM

- 39 Élections 2022 : interview de Jean-Charles Damblin
- 40 Conférence de presse pour le lancement de la Journée Économique de Lyon
- 41 Interview de Pierre Labbé, Président du Club Santé de la CFCIM
- 42 Réunion d'information sur l'aménagement des commissions de recours fiscal
- 42 Hélène Conway- Mouret, Sénatrice des Français de l'étranger, en visite à la CFCIM
- 44 La CFCIM et la CACS signent une convention de partenariat
- 45 Interview de Basma Berrada, lauréate de l'ESA Casablanca

On en parle aussi...

54 L'association du mois: Musiland



Les recettes touristiques en forte hausse

fin juillet, les recettes touristiques ont affiché une forte hausse, a dévoilé l'Office des Changes dans ses indicateurs mensuels des échanges extérieurs. Les «recettes voyages » sont ainsi passées de 13,134 milliards de dirhams à fin juillet 2021 à 36,661 milliards de dirhams à fin juillet 2022. En revanche, elles « accusent une baisse de 11,6 % par rapport à fin juillet 2019 », précise l'Office. Après plusieurs fermetures de frontières ou mesures de restrictions des déplacements du fait de la pandémie de Covid-19, le Royaume a finalement rouvert ses frontières début février 2022. Fin août, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire a indiqué que 3,2 millions d'arrivées de touristes avaient été enregistrées aux postes-frontières en juin et juillet 2022. Selon l'agence MAP, relayant le Ministère, cela a permis de récupérer 100 % des arrivées des mois de juin et de juillet 2019. La Ministre du Tourisme Fatim-Zahra Ammor a annoncé pour sa part vouloir doubler le nombre

de touristes en 2030 et vise ainsi 26 millions de visiteurs. Fin août dernier, les travaux pour élaborer une nouvelle feuille de route consacrée au secteur ont par ailleurs été lancés. *



Hausse du SMIG de 5 %, en application de l'accord social

e Chef du Gouvernement Aziz Akhannouch a annoncé le 1er septembre dernier, en ouverture du Conseil de Gouvernement, une hausse immédiate du SMIG et du SMAG, indique l'agence MAP. Celle-ci a donc pris effet dès le jour même. L'augmentation atteint 5 % pour le SMIG et 10 % pour le SMAG (qui concerne le secteur agricole). Ces revalorisations s'inscrivent dans le cadre de l'accord social conclu le 30 avril dernier par les principales centrales syndicales, la CGEM, la Comader et le Gouvernement. Le texte, qui porte sur la période 2022-2024, prévoit une hausse du SMIG de 10 % à terme. Selon un communiqué publié par la CGEM au moment de la signature, la deuxième augmentation de 5 % prévue en 2023 est conditionnée notamment par l'adoption d'une

loi organique sur l'exercice du droit de grève. Les partenaires s'étaient aussi mis d'accord sur l'adoption d'une charte nationale du dialogue social dont l'objectif est d'institutionnaliser ce dernier. D'après les données de Bank Al-Maghrib relayées par le site d'informations Médias24, le SMIG horaire atteint ainsi désormais 15,55 dirhams. *



Près de 8 millions d'élèves font leur rentrée scolaire

millions d'élèves ont fait leur rentrée scolaire dans l'enseignement public et privé début septembre au Maroc. Dans les écoles du système marocain, les élèves ont retrouvé leurs classes le 5 septembre. Après plus de deux années de pandémie de Covid-19, la rentrée s'est cette fois faite dans des conditions moins incertaines. En 2021, celle-ci avait été reportée deux fois, en pleine troisième vague et au milieu de la campagne de vaccination des élèves. Le Ministre de l'Éducation Nationale, Chakib Benmoussa, a tenu une conférence de presse le 6 septembre dernier, mettant l'accent sur la pandémie qui a fortement impacté l'école. « Cela pose de grands défis sur notre système éducatif pour la nouvelle année scolaire surtout pour la qualité. C'est ainsi que cette année s'inscrit dans le cadre de l'atténuation des effets de la pandémie et de rattraper le manque qu'elle a engendré », a déclaré le Ministre, rapporte le site d'informations Yabiladi. Selon Chakib Benmoussa, toujours relayé par le média, l'effectif des élèves a connu cette année une augmentation de 1 %. 6,9 millions de jeunes Marocains fréquentent ainsi l'école publique, un chiffre en hausse de 2,4 %, tandis qu'i million vont à l'école privée, un chiffre qui lui est en baisse de 7%. *



SAP, Leader mondial des solutions cloud

Chez SAP, nous avons déjà aidé plus de 352 000 petites et moyennes entreprises (PME/PMI) dans le monde à atteindre leurs objectifs. 200 millions d'utilisateurs cloud dans le monde ont choisi SAP grâce à nos technologies intelligentes et à nos 40 ans d'expertise et d'innovation. Numéro 1 mondial des logiciels cloud, SAP accompagne depuis de nombreuses années les entreprises de toutes tailles, 92%du Forbes Globale 2000 sont des clients SAP.

Avec le développement et l'évolution de votre entreprise, vous serez confronté à toute une série de défis. Donnez à votre entreprise l'espace dont elle a besoin pour grandir grâce aux solutions SAP et comptez sur un écosystème de plus de 21 000 partenaires dans le monde dont près de 40 en Afrique Francophone

Trouvez l'expertise dont vous avez besoin pour résoudre vos défis spécifiques, dans votre langue, votre région, votre industrie et faites confiance au leader dans le domaine.

Contactez-nous!



https://discover.sap.com/francophone-africa/fr-fr/index.html



Le projet de réforme du système de santé dévoilé

Le Conseil des Ministres a adopté, le 13 juillet dernier, le projet de loi-cadre sur le système de santé. Lancé en parallèle de l'ambitieuse généralisation de l'assurance maladie obligatoire, il doit poser les bases d'une réforme permettant d'assurer une offre de soins aux millions de nouveaux assurés. Détails.

elon le magazine TelQuel, la réforme prévoit notamment la réorganisation des différents établissements et institutions. L'offre de soins sera organisée en « groupements sanitaires de territoires », constitués par les établissements de santé de soins primaires (ESSP) à l'échelon de proximité, puis des centres hospitaliers provinciaux, des centres hospitaliers régionaux, et enfin au plus haut niveau des centres hospitaliers universitaires. Pour chapeauter l'ensemble, une Haute Autorité de la Régulation Intégrée de la Santé (HARIS) sera créée. Elle sera autonome et définira notamment les orientations stratégiques.

Des Agences Régionales de Développement de la Santé (ARDS) seront également installées dans chacune des régions du Royaume, toujours selon TelQuel. D'après le site d'informations Médias24, le projet de loi prévoit aussi, entre autres, la revalorisation des ressources humaines, notamment à travers un système de rémunération incitatif, l'obligation du respect du circuit des soins avec un passage obligatoire en premier lieu dans un ESSP ou chez un médecin généraliste, la mise à niveau des infrastructures de santé, ou encore une nouvelle relation entre les secteurs privé et public. Le texte annonce en outre la création d'un établissement public consacré aux médicaments et ambitionne de réformer la politique d'offre de ces derniers.



Toujours afin de renforcer le système national de santé, une convention-cadre a été signée par plusieurs membres du Gouvernement fin juillet, selon l'agence MAP. Elle acte ainsi l'engagement de l'État à augmenter le personnel de santé, alors que le pays reste largement en dessous des besoins dans le domaine: 17,4 professionnels pour 100 000 habitants en 2021. L'objectif est d'atteindre 24 en 2025 et 45 en 2030. Cela passera par l'augmentation du nombre de diplômés, la refonte de la formation ou encore la création de nouvelles facultés. 3 milliards de dirhams doivent être consacrés à ce chantier. *

Le programme Forsa passe à la phase de financement

ancé en mars dernier, le programme Forsa est sur le point de délivrer les premiers financements. Les premières commissions de financement se sont en effet tenues dans plusieurs régions et ont donné leurs premiers accords, selon un communiqué du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, relayé par l'agence MAP. Ces décisions concernent des porteurs de projets ayant terminé leur accompagnement et préparé leurs

dossiers de financement. Doté d'un budget de 1,25 milliard de dirhams pour 2022, le programme Forsa de promotion de l'entrepreneuriat vise à financer 10 000 projets avant la fin de l'année.



Il a été lancé compte tenu « des difficultés d'accès des jeunes aux sources de financement et des contraintes que subissent les toutes petites entreprises, et eu égard aux effets de la crise du Covid-19 sur l'économie nationale », avait indiqué le Gouvernement au début de l'année. Il se décline en deux volets : un dédié au financement et un autre à la formation. Les porteurs de projets sélectionnés bénéficient d'une formation à distance, tandis que « les plus prometteurs » ont droit à une incubation de deux mois

et demi. Le financement est constitué d'un prêt d'honneur d'un montant maximal de 100 000 dirhams, « dont 10 000 dirhams en subvention », précise le site du programme. *





L'aide aux transporteurs routiers se poursuit

es autorités ont annoncé cet été que l'aide dédiée aux travailleurs du transport routier continuerait à être versée. Le Ministère du Transport et de la Logistique a néanmoins précisé, selon l'agence MAP, que « compte tenu des niveaux actuels des prix des carburants, les montants des aides fixées pour cette opération sont ceux accordés lors des trois premières opérations ». Les prix des carburants ont en effet baissé, mais restent à un niveau élevé. Le Gouvernement avait décidé en mars dernier de mettre en place cette aide, alors que les prix de l'essence flambaient dans le contexte de la guerre en Ukraine et des bouleversements économiques liés à la pandémie de Covid-19. Cette aide mensuelle représentait alors de 1000 à 6200 dirhams selon le type de véhicule, d'après l'agence MAP. 180 000 véhicules devaient être concernés. Fin juin, alors que les prix des carburants poursuivaient leur hausse, le Gouvernement a décidé d'augmenter de 40 % la valeur de l'aide au titre de la quatrième tranche de soutien, qui a été versée en juillet. Les modalités de l'aide ont néanmoins été critiquées par des responsables syndicaux. Cités par Médias24 début septembre, ceux-ci ont notamment jugé qu'elle était insuffisante ou rapportent qu'un



grand nombre de transporteurs n'ont pas pu la toucher. Sur les «180000 transporteurs annoncés, environ 56000 n'ont bénéficié d'aucune tranche ou n'ont bénéficié que de quelques tranches », décrit ainsi Mustapha Chaoune, Secrétaire Général National de l'Organisation Démocratique des Transports et de la Logistique (ODTL), cité par le site d'information. *

Série de nominations à haut niveau

ors du Conseil des Ministres du 13 juillet dernier, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a annoncé une série de nominations à haut niveau. Khalid Safir a été nommé Directeur Général de la CDG. Il était alors Directeur Général des Collectivités Territoriales au Ministère de l'Intérieur depuis 2017, en plein déploiement des réformes de décentralisation décidées au début des années 2010. Il a également été par le passé Wali de Casablanca-Settat. Abdellatif Zaghnoun a quant à lui été nommé Directeur Général de l'Agence Nationale Stratégique des Participations de l'État et de Suivi des Performances des Établissements et Entreprises Publics, un organisme créé en 2021 dans le cadre de la réforme annoncée des établissements et entreprises publics. Abdellatif Zaghnoun dirigeait jusque-là la CDG.

Nouveau Président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc, Noureddine Boutayeb quitte son poste de Président de la Fondation Marocaine pour la Promotion du Préscolaire, qu'il occupait depuis l'an dernier après avoir été Ministre Délégué à l'Intérieur dans le Gouvernement El Othmani. Il a par ailleurs effectué une grande partie de sa carrière au Ministère de l'Intérieur.

Abderrahim Houmy, de son côté, devient Directeur Général de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, poste qu'il occupait jusque-là par intérim. Cette nouvelle Agence remplace le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts. Enfin, Ali Seddiki est nommé Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE). Âgé de 37 ans seulement, il a longtemps été l'une des principales chevilles ouvrières de la politique industrielle du pays auprès de l'ancien Ministre de l'Industrie Moulay Hafid Elalamy, en tant que conseiller puis Directeur des Industries Aéronautique, Ferroviaire, Navale et des Énergies Renouvelables, et enfin Directeur Général de l'Industrie. *

Les résultats d'OCP en forte hausse au premier semestre

e groupe OCP a publié le 31 août dernier un communiqué de presse présentant ses résultatspourlepremiersemestre. Enforte hausse, le chiffre d'affaires a atteint 56,018 milliards de dirhams, soit une augmentation de 72% par rapport à l'an dernier. « Cette performance est portée par des conditions de marché solides, soutenant une nouvelle hausse des prix de vente », indique le document. Le groupe précise aussi qu'il « poursuit ses efforts d'investissement », qui ont atteint 7,850 milliards de dirhams au premier semestre, soit une progression de 83 % en un an. Début juillet, l'OCP a en outre obtenu le feu vert du Gouvernement pour la création d'une nouvelle filiale, OCP Nutricrops, regroupant plusieurs de ses entreprises (Jorf Fertilizers Company I, Jorf Fertilizers Company II, Jorf Fertilizers Company III, Jorf Fertilizers Company V, et Jorf Fertilizers Company VI). Spécialisée dans les engrais, la société sera dotée d'un capital de 13,8 milliards de dirhams, rapporte le site d'informations Médias24. *



L'invité de Conjoncture



« La CCI Seine-et-Marne est dotée d'une véritable expertise liée à l'international »

Jean-Charles Herrenschmidt, Président de la CCI Seine-et-Marne

Conjoncture: Vous venez d'être élu à la tête de la CCI Seine-et-Marne: quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat?

Jean-Charles HERRENSCHMIDT: Je

suis entrepreneur et Seine-et-Marnais de cœur, très attaché à la Chambre et au territoire. Je vis et je travaille dans le département de Seine-et-Marne, où j'ai participé au développement d'un groupe automobile multimarques.

Notre département représente 50 % de la surface de la région Île-de-France et possède des atouts majeurs, avec une économie multisectorielle : agriculture, construction durable, commerce, industrie, aéronautique et spatial, logistique, tourisme. Mon ambition, et que je partage avec les autres élus de la Chambre, c'est d'apporter mon engagement, mon expérience et mes compétences de chef d'entreprise, pour développer l'attractivité et la prospérité de notre beau territoire. Une phrase de Saint-Exupéry résume parfaitement ce qui m'anime : « L'important, ce n'est pas de se regarder dans les yeux, mais de regarder dans la même direction ».

Issue d'une large concertation, la composition de la nouvelle Assemblée générale de notre Chambre reflète une parfaite pluralité et ouverture : une parité totale hommes/femmes et un équilibre entre les différentes forces vives du monde des entrepreneurs du territoire, représentatives de sa globalité et de sa diversité, avec des élus MEDEF, CPME et Indépendants.

Cette ouverture est aussi importante entre nos 50 élus, prêts à s'investir ensemble, et nos 230 collaborateurs experts de la Chambre, qui ont une capacité

d'accompagner, d'écouter, et sont acteurs sur de nombreux sujets. Nous formons ensemble une vraie force, et une même équipe, au service de nos 76 000 entrepreneurs. C'est donc sous le signe de la concorde, de l'écoute et de l'action, que j'ai l'honneur de porter ce mandat de Président de la CCI Seine-et-Marne.

Cette nouvelle mandature 2021-2026 s'inscrit dans la transformation nécessaire de notre territoire, pour mieux relever les enjeux de demain qui se posent à nos chefs d'entreprises. Elle porte ainsi des ambitions clarifiées:

- Une CCI qui anticipe et qui innove,
- Une CCI experte,
- · Une CCI de projets,
- Et une CCI qui s'engage, sur des actions durables, à enjeu sociétal et environnemental.

En cela, notre projet politique est en phase avec celui de notre CCI de région, Paris Île-de-France, et celui de notre tête de réseau, CCI France.

Concrètement, notre vision se traduit en 4 Pôles stratégiques : le territoire, les entreprises, la formation et la prospective.

Dans ce cadre, nous travaillons avec l'ensemble des acteurs économiques et politiques, ainsi qu'avec les services de l'État, sur des projets à enjeux forts pour les entreprises de notre territoire, tels que : la formation et l'orientation, la transformation numérique (cybersécurité), la transition écologique et énergétique, l'inclusion professionnelle et la valorisation des métiers en tension, ou encore les nouvelles formes d'entrepreneuriat (économie sociale et solidaire, microentreprises, entreprises à missions...).

En outre, nous voulons garder un modèle de fonctionnement original. Notre statut de Chambre territoriale nous donne une autonomie de fonctionnement

et de décisions, mais notre rattachement à l'ensemble consulaire régional ainsi que notre appartenance à un réseau national constituent aussi des atouts forts pour exercer au mieux notre cœur de métier : notre mission de proximité. Que ce soit en termes de mutualisations de services, d'économies de ressources, comme pour le partage d'expériences. En retour, nous attendons de notre Chambre de Région, la CCI Paris Île-de-France, qu'elle nous aide à faire en sorte que les particularités de la Seine-et-Marne soient mieux prises en compte dans les politiques régionales de développement économique et d'aménagement public.

Pourquoi le développement international est-il un enjeu important pour la CCI Seine-et-Marne et ses entreprises adhérentes? Quels sont les axes de collaboration prévus avec le Maroc?

La CCI Seine-et-Marne est positionnée sur l'ensemble de la chaine de valeur Appui international : information, accompagnement, salons, formation, formalités, à l'instar de la CCI Paris Île-de-France.

La CCI Seine-et-Marne est engagée sur différents dispositifs à l'international tels que la TFE (Team France Export) ou l'EEN (European Entreprise Network) ainsi que dans le cadre de formations, de formalités ou de salons internationaux.

Ainsi, la CCI Seine-et-Marne est dotée d'une véritable expertise liée à l'International et peut tout à fait envisager, en partenariat avec la CFCIM, l'organisation d'événements, de forums, de rencontres favorisant les échanges entre les entreprises marocaines et françaises.

L'UTEC, école de la CCI Seine-et-Marne, est partenaire de l'ESA Casablanca depuis de nombreuses années. Quel bilan peut-on tirer de ce partenariat et quelles en sont les perspectives?

Le partenariat entre la CFCIM et la CCI Seine-et-Marne a débuté avec le déploiement d'une première certification. Ainsi, la CCI Seine-et-Marne a mis à disposition de l'ESA l'expérience, l'expertise et le savoirfaire de son école, l'UTEC, pour accompagner l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA) de la CFCIM. Le partenariat très fort qui, depuis près de 30 ans, unit nos deux Chambres a permis de former et diplômer plus de 2000 jeunes, aux compétences depuis reconnues. Depuis 2020, le partenariat a évolué et a pris une tout autre dimension, car l'UTEC accompagne l'ESA au déploiement d'une offre de formations de l'enseignement supérieur répondant aux besoins des entreprises, des jeunes et des familles. L'UTEC met ainsi à disposition ses conseils et ses compétences en ingénierie pédagogique, afin que l'ESA propose de nouvelles certifications aux futurs cadres et entrepreneurs, du Bac+3 au Bac+5 dans les métiers du commerce et de la gestion, du management hôtelier et de la digitalisation. L'objectif est d'adapter l'offre de formation à la demande économique et notamment à la demande des entreprises françaises au Maroc et de la zone Afrique.



« Répondre aux besoins des entreprises, des familles et des jeunes du territoire a toujours été l'axe stratégique privilégié de la CCI Seine-et-Marne. »

L'école de la CCI Seine-et-Marne s'inscrit dans un développement consolidé et renforcé à l'international et a pour ambition d'élargir ses partenariats, accompagner la mobilité des jeunes et accroître les échanges avec l'ESA.

Selon vous, comment peut-on rapprocher davantage le monde l'entreprise de l'entrepreneuriat, de l'enseignement et de la formation? Quelles sont les implications en termes d'approche pédagogique?

Dans le cadre de son offre de formations, l'UTEC prépare des diplômes de niveau 6 et 7 (soit Bac + 3, 4 et 5), et ce dans toutes les filières, avec un objectif identique pour la validation de l'examen : la réalisation et la soutenance d'un projet. Bien que les projets soient centrés sur les compétences exigées dans chaque référentiel d'examen : la démarche, la réflexion, les outils et la méthodologie sont des contenus similaires. La mise en place de la FAB PRO (Fabrique à Projets) permet la mise en commun des compétences de chaque filière. Ainsi l'UTEC permet aux futurs managers de travailler en « mode projet » et d'acquérir une compétence supplémentaire qui sera distinctive sur le marché du travail.

La CCI Seine-et-Marne a toujours accordé une place particulière à l'alternance : pourquoi avoir privilégié ce mode de formation?

Répondre aux besoins des entreprises, des familles et des jeunes du territoire a toujours été l'axe stratégique privilégié de la CCI Seine-et-Marne.

L'apprentissage est le mode de formation incontournable tant pour la réussite de nos jeunes - car il leur permet de mieux s'insérer dans la vie professionnelle et de développer ainsi leur employabilité - que pour les entreprises qui peuvent compter sur des collaborateurs répondant à leurs attentes.

La CCI Seine-et-Marne se félicite d'ailleurs que la Loi du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel, souhaite renforcer l'attractivité de cette voie de formation comme une voie de passion, d'excellence et d'avenir, et l'étendre massivement à tous les niveaux de qualification. *

▶ Propos recueillis par Nadia Kabbaj

Indicateurs économiques et financiers

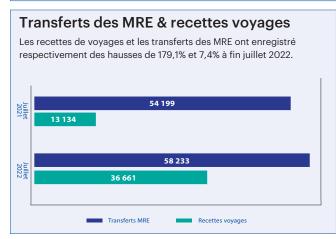
Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc. Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.

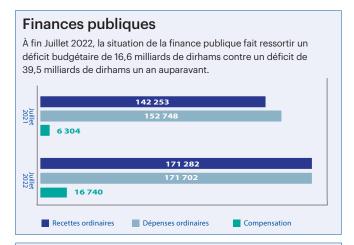
■ Déficit commercial

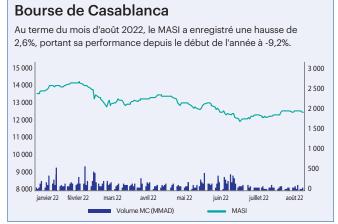


A fin Juillet 2022, le déficit commercial s'alourdit de 53,5% par rapport à la même période en 2021. 294 454 174 954 - 119 500 429 550 246 081 - 183 469

Exportations globales









Indicateurs économiques et financiers

					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	juillet 21/	294 454	429 550	45,88%
	Exportations globales (en mdh)	juillet 22	174 954	246 081	40,65%
	Déficit commercial		-119 500	-183 469	53,53%
	Taux de couverture (en %)		59,4%	57,3%	-212,83 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		54 199	58 233	7,44%
	Recettes voyages (en mdh)		13 134	36 661	179,13%
	Agrégat M3 (en mdh)	juillet 21/	1540 935	1607955	4,35%
	Réserves Internationale Nettes	juillet 22			
	(en mdh)		301 068	330 094	9,64%
	Créances nettes sur l'adminis-				
Monnaie	tration centrale (en mdh)		272 748	302 145	10,78%
et	Créances sur l'économie (en mdh)		1160 638	1 218 087	4,95%
crédit	Dont Créances des AID (en mdh)		971 021	1 018 104	4,85%
	Crédit bancaire		962 939	1 011 144	5,01%
	Crédits immobiliers (en mdh)		289 777	296 370	2,28%
	Crédits à l'équipement (en mdh)		177 395	173 243	-2,34%
	Crédits à la consommation (en mdh)		55 675	57 248	2,83%
Prix	Indice des prix à la consomma-	juillet 21/			
	tion (100=2006)	juillet 22			
	Indice des prix à la consommation		103,2	108,9	5,52%
	Produits alimentaires		102,2	110,9	8,51%
	Produits non-alimentaires		103,8	107,6	3,66%
	Taux de change (prix vente)				
	1 EURO	déc. 21/	10,5	10,6	0,50%
	1 \$ US	août 22	9,3	10,6	14,04%
	Taux d'intérêt (en %)				Pb
Taux	(52 semaines)	déc. 21/	1,56%	1,85%	29
d'intérêt	(2 ans)	juillet 22	1,73%	1,96%	23
u	(5 ans)		2,01%	2,33%	32
	(10 ans)		2,32%	2,43%	11,0
Bourse	MASI (en points)	déc. 21/	13 358,32	12 128,72	-9,20%
Des	MSI20 (en points)	août 22	1 085,71	981,48	-9,60%
valeurs					
Activités sectorielles					
Énergie	Energie totale appelée (GWH)	juin 21/	19 313	20 393	5,59%
	Consommation d'électricité	juin 22	15 252	16 003	4,92%
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	juillet 21/	45 337	59 657	31,59%
		juillet 22			
Mines	Chiffre d'affaires à l'exportation de	juillet 21/	37 974	68 773	81,11%
	I'OCPE (MDH)	juillet 22			·
Ports	Débarquements de la pêche côtière	juillet 21/	601	720	19,80%
	(mille tonnes)	juillet 22	001	720	10,0070
	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	juillet 21/	7 708	7 137	-7,41%
BTP	Volted de difficilité (cirrillimois de torilles)	juillet 22	7 700	7 107	7,4170
Marché	Ventes automobiles au Maroc	août 21/	118 382	107 007	-9,61%
d'Auto-	(en unités)	août 22			

Revenus semestriels 2022

Soutenu par un effet prix, le chiffre d'affaires global de la cote casablancaise au titre du premier semestre 2022 ressort en hausse de 14,5 %. Il atteint 141,6 milliards de dirhams contre 123,7 milliards de dirhams durant la même période un an auparavant, soit 17,9 milliards de dirhams de chiffre d'affaires additionnel. Cette évolution positive intervient dans un contexte marqué par (i) le déclenchement de la guerre en Ukraine qui a entraîné une hausse supplémentaire de l'inflation en lien avec la flambée des prix du pétrole et des matières premières, (ii) la campagne agricole 2021/2022 au Maroc qui s'est déroulée dans des conditions climatiques difficiles et (iii) l'appréciation du dollar américain face à l'euro.

Crédit bancaire

À fin mai 2022, les crédits bancaires ont enregistré une hausse de 5 % par rapport à la même période en 2021, pour atteindre 1 011,1 milliards de dirhams. Cette évolution a concerné, notamment, les crédits de trésorerie (+12 % ou 27,3 milliards de dirhams), les crédits à l'immobilier (+2,3 % ou +6,6 milliards de dirhams) et les crédits à la consommation (+2,8 % ou +1,6 milliard de dirhams) alors que les crédits à l'équipement ont reculé (-2,3 % ou -4,1 milliards de dirhams).

Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'août 2022, le MASI s'est établi à 12 128,72 points, affichant une performance annuelle de -9,20 %. Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont respectivement été enregistrées par les secteurs suivants : Sylviculture et papier (+24,5 %), Matériels, logiciels et services informatiques (+10,5 %) et Immobilier (+9,9 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, Ingénieries et biens d'équipement industriels (-4,3 %), Boissons (-1,0 %), et Services de transport (-0,8 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 630,2 milliards de dirhams, en baisse de 8,8 % par rapport à fin 2021.

Département Analyse & Recherches
M.S.IN société de bourse

L'euro à son plus bas niveau face au dollar depuis 20 ans

e 5 septembre dernier, l'euro a atteint 0,99 dollar, soit son plus bas niveau depuis 2002, année de sa mise en circulation. Cette baisse historique s'est produite dans un contexte de fortes tensions sur l'approvisionnement en énergie de l'Europe, alors que le géant russe Gazprom a annoncé début septembre l'arrêt du gazoduc Nord Stream 1 pour, selon l'entreprise, effectuer une « réparation ». Une décision qui a suivi l'annonce du plafonnement du prix du pétrole russe par les pays du G7, en réaction à la poursuite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. « Quand le président russe Vladimir Poutine a reconnu les régions séparatistes d'Ukraine de l'Est et a envoyé des troupes de "maintien de la paix" fin février », la monnaie européenne « était passée sous 1,15 dollar », et « à chaque escalade du conflit, armé ou énergétique, l'euro a cédé un peu plus de terrain », a indiqué Kit Juckes, analyste chez Société Générale, à l'AFP. La monnaie unique reste néanmoins loin de son plus bas niveau historique, 0,8230 dollar, atteint en octobre 2000, rappelle l'AFP. Le dirham, dont le cours est indexé à 60 % sur l'euro et 40 % sur le dollar avec une petite part flottante, s'est de son côté logique-



ment déprécié face au dollar. « La paire USD/MAD s'apprécie de +0,37 % à 10,5870 en une semaine, soit un plus haut niveau jamais observé depuis 2002 », indique le Weekly MAD Insights d'Attijari Global Research du 7 septembre dernier, qui porte sur la semaine du 29 août au 2 septembre dernier. *

La « Grande démission », un effet normal de la reprise, selon la Dares

es bouleversements liés à la crise du Covid-19 ont enclenché aux États-Unis un vaste mouvement de démissions, surnommé la « Grande démission ». La Dares (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques), qui dépend du Ministère du Travail en France, s'est penchée sur la question et s'est demandé en août dernier si la France vivait également un mouvement comparable, dans une publication baptisée « La France

vit-elle une "Grande démission"?». Les auteurs rappellent que « le nombre de travailleurs quittant volontairement leur poste a nettement augmenté aux États-Unis, que ce soit pour changer de travail, chercher un autre emploi ou se retirer de la population active ». 3% des employés ont ainsi démissionné au mois de décembre 2021, auplus haut depuis l'an 2000. Un taux historique, mais qui n'est donc pas inédit. En France, le taux de démission a atteint 2,7% au premier



trimestre 2022. « Il est au plus haut depuis la crise financière de 2008-2009, mais reste en deçà des niveaux qu'il avait atteints juste avant, début 2008 (2,9 %) », relèvent les auteurs. Ce taux « est un indicateur cyclique. Il est bas durant les crises et il augmente en période de reprise, d'autant plus fortement que l'embellie conjoncturelle est rapide », précisentils. Les analystes de la Dares jugent donc que sa hausse, dans le contexte actuel, apparaît comme normale. Les fortes tensions actuelles sur le marché du travail pourraient d'ailleurs

expliquer une partie du mouvement : les salariés ont davantage d'opportunités et sont donc amenés à démissionner pour profiter d'un poste plus avantageux. Par ailleurs, cette situation pourrait avoir un effet sur les salaires : « Dans un contexte de difficultés de recrutement toujours élevées, les salaires d'embauche sont susceptibles d'augmenter, en particulier pour les personnes nouvellement démissionnaires », analysent les auteurs. *

Emmanuel Macron en Afrique, dans un contexte difficile pour la France

e Président de la République Emmanuel Macron a effectué une série de visites en Afrique cet été, alors que l'influence de la France perd du terrain dans plusieurs pays africains. « Il nous appartient d'être meilleurs, plus efficaces », a déclaré le 26 juillet le chef de l'État français au premier jour d'une tournée au Cameroun, au Bénin et en Guinée-Bissau, rapporte l'AFP. Les entreprises françaises, qui sont environ 200 au Cameroun, ne pèsent plus qu'environ 10% de l'économie du pays contre 40% dans les années 1990. Dans ce pays dirigé depuis près de 40 ans par Paul Biya, à l'instar d'autres régions, la concurrence de la Chine, de la Russie, de l'Inde, de la Turquie ou encore de l'Allemagne s'est faite de plus en plus intense. Ancienne puissance coloniale dans de nombreux pays

d'Afrique, la France peine aussi à se débarrasser de l'accusation de néocolonialisme, dans un contexte où la Russie tente de se présenter comme une alternative sur le continent. Pour ouvrir une nouvelle page des relations franco-africaines, Emmanuel Macron a décidé de s'appuyer davantage sur la société civile. Il a notamment annoncé la création d'une commission d'historiens qui doit se pencher sur



l'action de la France au Cameroun pendant la colonisation et après l'indépendance du pays en 1960. Emmanuel Macron a aussi abordé la crise alimentaire qui menace le continent, dans le contexte de la guerre en Ukraine, qui perturbe les exportations agricoles de l'Ukraine et la Russie. « Je veux que la France (...) soit au rendez-vous pour soutenir le développement d'une agriculture durable et résiliente », a-t-il notamment assuré, selon l'agence Reuters, tout en s'en prenant à la Russie accusée d'utiliser l'alimentation et l'énergie en tant qu'« armes de guerre ». Au Cameroun comme au Bénin, le Président français a en outre réaffirmé la volonté de la France de rester engagée sur les questions de sécurité dans le continent, alors que les soldats français viennent de quitter le Mali en proie à une insurrection jihadiste. En août, c'est

en Algérie que le Président français s'est rendu, mettant fin à une longue crise diplomatique entre les deux pays. Le déplacement a été l'occasion d'aborder la coopération économique, notamment à travers le projet de création d'un incubateur de startups, mais également la question mémorielle avec, là aussi, la création d'une commission d'historiens issus des deux rives. *

5,7 milliards d'euros pour une usine de semiconducteurs en France

e cinquième sommet « Choose France », organisé le 11 juillet dernier au château de Versailles, a été l'occasion

d'annoncer une série d'investissements dont, notamment, la création d'une grande usine de semi-conducteurs près de Grenoble. Porté par le groupe francoitalien STMicroelectronics, présent au Maroc, et l'américain Global Foundries, le projet représente un investissement massif de 5,7 milliards d'euros. La future usine bénéficiera d'un « soutien financier important de l'État français », ont précisé les deux entreprises, rapporte l'AFP. « C'est le plus grand investissement industriel des dernières décennies hors nucléaire

et un grand pas pour notre souveraineté industrielle : c'est 1 000 emplois à la clé », a commenté le Ministre de l'Économie Bruno



Le Maire sur Twitter. L'usine s'inscrit dans le vaste programme de l'Union européenne consacré aux semiconducteurs. Ce programme, que la Commission européenne veut voir adopté, prévoit d'investir 43 milliards d'euros dans cette industrie dans le but de réduire la dépendance de l'UE vis-à-vis de l'Asie. L'objectif est d'atteindre 20 % du marché mondial en 2030, contre moins de 10 %, relaie l'AFP. Au total, ce sont 6,7 milliards d'euros d'investissements qui ont été annoncés pendant le sommet, qui a par ailleurs accueilli 180 patrons étrangers. *

ZOOM

Lutte contre les inégalités Chantier prioritaire pour le Maroc

Au Maroc comme à l'international, la pandémie de Covid-19 a fortement accru les inégalités sociales. Malgré les progrès de développement majeurs accomplis ces dernières décennies, le Royaume peine encore à réduire les inégalités, en particulier celles qui touchent les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et le monde rural en général. Les programmes menés par l'État et la société civile se sont multipliés ces dernières années, mais, avec le lancement de la couverture sociale universelle, le Maroc souhaite atténuer significativement cette problématique qui entrave aujourd'hui son développement.

Dossier réalisé par Thomas Brun et coordonné par Nadia Kabbaj

- **20** Des inégalités toujours plus fortes à travers le Royaume
- **24** Entretien avec Martine Therer, Représentant Résident Adjointe du PNUD au Maroc
- 31 Entretien avec Fatine Mouline, consultante experte en égalité de genre
- 32 De nouvelles solutions pour réduire les inégalités



Des inégalités toujours plus fortes à travers le Royaume

Malgré de nombreux progrès en termes de développement, le Maroc demeure l'un des pays les plus inégalitaires de la planète. Depuis deux ans, alors que la pandémie a accentué ces inégalités, le diagnostic des différentes organisations nationales et internationales inquiète et incite le Royaume à réagir.



epuis le début du XXI^e siècle, le Maroc a fait d'énormes progrès en termes de réduction de la pauvreté et de développement humain, mais les inégalités y demeurent très fortes. En effet, si l'Indice de développement humain (IDH), calculé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), est passé de 0,52

en 1999 à 0,69 en 2021, « les discriminations fondées sur le sexe, les disparités territoriales et les inégalités sociales, sources permanentes de frustration, y résistent à la baisse »* selon l'Observatoire national du développement humain (ONDH). Pire encore, la pandémie de Covid-19 a exacerbé ces dernières et rend la situation parfois très difficile dans le Royaume.

Un enjeu sociétal majeur

La persistance des inégalités à un niveau élevé présente de nombreux risques. Elle nuit notamment au développement du pays en rendant moins pertinents les progrès réalisés : « l'érosion de la cohésion sociale ne peut-être indéfiniment masquée par l'élargissement de l'accès aux équipements sociaux, la croissance de la consommation et la réduction de la pauvreté absolue »*. En ce sens, les écarts sociaux et territoriaux, liés à des enjeux d'efficacité économique et de justice sociale, compromettent inévitablement la progression du Maroc.

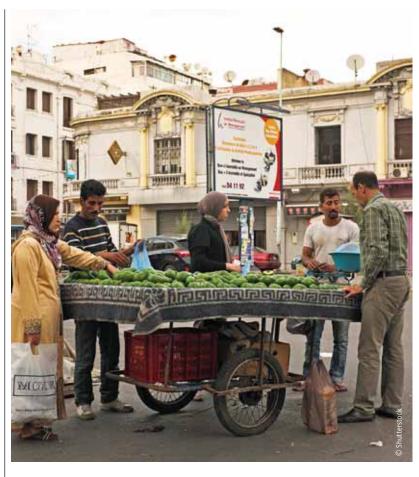
Dans son rapport annuel 2017, dont le focus était consacré aux inégalités régionales et territoriales, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) tirait d'ailleurs la sonnette d'alarme : « les mouvements sociaux observés dans notre pays, durant la période récente montrent que la pauvreté, le chômage des jeunes et les inégalités sont de moins en moins acceptés », ajoutant que « l'intolérance par rapport aux inégalités devient de plus en plus élevée; les citoyens étant plus conscients de leurs droits et exprimant davantage leur insatisfaction, leurs besoins et leurs attentes ». Le prix à payer en matière de tensions sociales, notamment dans un contexte économique rendu difficile en raison de la pandémie et de l'actualité internationale, pourrait être particulièrement lourd et le Maroc connaît l'importance de ce défi.

Ainsi, depuis le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) en 2005 jusqu'à son récent discours à la Nation, à l'occasion du 23° anniversaire de son accession au Trône le 30 juillet dernier, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a placé la lutte contre les inégalités au cœur des priorités du Royaume.

La généralisation de la protection sociale et la création de la Commission spéciale sur le modèle de développement, qui a rendu son rapport général en 2021, font par exemple partie des initiatives les plus marquantes des dernières années.

Évaluer les inégalités pour les réduire

Bien que les inégalités sociales soient reconnues par tous, leur évaluation et leur analyse font débat et plusieurs approches sont proposées par différentes organisations. Par exemple, en 2017, l'ONDH a pour la première fois examiné les inégalités à travers le prisme du développement humain, au lieu de les aborder uniquement sous l'angle sectoriel (éducation, santé, niveau de vie...). Accompagné dans son analyse par



Selon, le PNUD, le Maroc perdrait, en raison des inégalités, 25,4 % de son potentiel de développement humain. le PNUD, l'observatoire appréhende « leurs impacts sur la cohésion sociale, mais aussi en tant que freins au développement et à la croissance économique, et ce, au cours du cycle de vie ».

Il en ressort que « les inégalités multidimensionnelles ralentissent la croissance économique et sociale, atténuent l'efficacité des investissements sociaux et font que le Maroc perd presque 25,4 % de son potentiel de développement humain ». Ce pourcentage, qui classe le pays parmi les plus inégalitaires de la planète, s'explique principalement par les inégalités observées au niveau des revenus, de la santé, et surtout de l'éducation.

Pour y remédier, l'ONDH estime que les politiques publiques devraient s'atteler à la réduction des disparités territoriales et des inégalités sociales, en prenant soin de dissocier le traitement de la pauvreté absolue et celui des inégalités. Le rapport montre en effet que durant la période de 2000 à 2015 « la réduction de la pauvreté absolue, monétaire ou multidimensionnelle, n'a pas impliqué la baisse systématique des différentes facettes de l'inégalité ».

Lutte contre les inégalités Chantier prioritaire pour le Maroc



Les inégalités de revenus augmentent

Après deux années de pandémie dévastatrices pour l'économie marocaine, les inégalités de revenus sont probablement les plus visibles. Le Rapport national sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), publié en 2021 par le Haut-commissariat au plan (HCP), indiquait que l'indice de Gini (mesure du niveau d'inégalité de la répartition d'une variable dans la population) lié aux dépenses de consommation des ménages, après avoir longtemps stagné autour de 40 %, avait « amorcé à partir de 2007 une nette tendance à la baisse, passant de 40,7 % à 39,5 % en 2013 et puis à 38,5 % en 2019, attestant ainsi de la pertinence des politiques publiques de lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités ».

Hélas, en dépit des mesures prises par les pouvoirs publics durant la pandémie, la situation s'est profondément dégradée depuis plus de deux ans. En juillet dernier, le Hautcommissaire au plan, Ahmed Lahlimi, estimait que ces trois dernières années avaient effacé tous les gains réalisés dans le domaine de la réduction des inégalités entre 2000 et 2019!

Du point de vue des organisations non gouvernementales (ONG), le constat est parfois encore plus sombre. Par exemple, Oxfam, qui est présente au Maroc depuis 30 ans, considère que le niveau d'inégalité n'a pratiquement pas

Au Maroc, le taux d'emploi des femmes est en net recul depuis 1999 : il est en effet passé de 30 % cette année-là à 18,6 % en 2019. bougé depuis les années 1980. L'ONG considère en outre que les statistiques sous-évaluent la situation, car elles ne prennent pas en compte le patrimoine et les revenus informels. Avant la pandémie, Oxfam déclarait qu'« au vu de la distribution des revenus, le Maroc reste le pays le plus inégalitaire du nord de l'Afrique et dans la moitié la plus inégalitaire des pays de la planète »**, précisant qu'en 2014 « les 10 % les plus riches avaient un niveau de vie 11,8 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres ».

Les femmes et les jeunes, principales victimes

La Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD) rejoint l'ensemble de ces constats et souligne, dans son rapport publié en avril 2021, que « la classe moyenne fait face à une détérioration de son pouvoir d'achat dû au coût élevé des services d'éducation et de santé contractés auprès du secteur privé comme alternative à la faible qualité de l'offre publique de ces services ». Elle précise que les femmes sont particulièrement touchées par la situation, rappelant que, selon le HCP, leur taux d'emploi est en nette dégradation depuis 1999 : il est en effet passé de 30 % cette année-là à 18,6 % en 2019. Même constat pour les jeunes : 4,3 millions d'entre eux, âgés de 15 à 34 ans, font partie des « NEET » (« Not in Employment, Education or Training »), c'est-à-dire qu'ils sont ni en activité professionnelle ni en cours de formation.

Depuis deux décennies, le Maroc est pourtant face à une aubaine démographique qui devrait lui permettre d'améliorer son potentiel de croissance. Mais, selon Oxfam, « la moitié de la fenêtre démographique s'est déjà refermée et le pays n'a pas su bénéficier de cette opportunité. Les insuffisances du marché du travail sont en effet trop importantes pour entraîner une hausse rapide et soutenable du PIB par habitant et pour inclure les populations les plus vulnérables »**. Il est donc temps de réagir pour profiter de cette aubaine et « devenir riche avant de devenir vieux », écrit encore l'ONG.

Les grands écarts de l'éducation

Cette situation des jeunes et des femmes s'explique en partie par les inégalités face à l'éducation qui sont, d'après l'ONDH, les plus importantes du pays, devant la santé et les revenus. Citant le PNUD, l'observatoire indique que « le Maroc figure ainsi parmi les dix pays où les inégalités d'éducation sont les plus fortes, à l'instar de l'Afghanistan, de la Côte d'Ivoire, du Libéria ou encore de Djibouti »*. Pour illustrer cela, il est intéressant de noter que, d'après les derniers recensements, le taux d'analphabétisme varie sensiblement selon le lieu et le sexe. « En 2014, les ruraux (41,9%) étaient presque 2 fois plus susceptibles d'être analphabètes que les urbains (22,1 %) et les femmes (47,7 %) étaient plus que 2 fois plus touchées par l'analphabétisme que les hommes (22,1%). Si on considère le phénomène cumulatif des désavantages, on trouve que le taux d'analphabétisme chez les femmes rurales (60,4%) est 4,4 fois celui des hommes urbains (13,7 %) »***.

De plus, dans son rapport sur les inégalités, Oxfam indique que « le classement TIMMS (NDR : enquête internationale sur les acquis scolaires), qui publie les résultats éducatifs du Maroc, classe le Royaume parmi les plus mauvais élèves en termes absolus et les écarts de résultats entre les élèves démontrent les importantes inégalités du système éducatif. Concernant les résultats d'apprentissage en lecture par exemple (évaluation PIRLS, 2011), seuls 16 % des enfants faisant partie des 20 % les plus pauvres réussissaient ce test, alors que cela concernait 53 % des enfants appartenant au 20 % les plus riches »**. L'ONG explique que cela nuit évidemment à la mobilité sociale : « à titre d'exemple, le fils d'un employeur non agricole, cadre supérieur ou de profession libérale dispose de 456 fois plus de chances d'appartenir à la même catégorie socioprofessionnelle que son père, par rapport à un fils d'ouvrier ou manœuvre En 2016, 52%
des médecins
étaient concentrés à RabatSalé-Kénitra et
Casablanca-Safi
abritent alors que
ces deux régions
ne représentent
que 34 % de la
population marocaine.

sans qualification. Ou encore, seuls 3,1 % des enfants d'agriculteurs accèdent à un poste de cadre moyen ou supérieur et 6,3 % parmi les enfants des ouvriers. »

Très inégaux aussi face à la santé

En ce qui concerne la santé, le mois dernier, le HCP a publié une étude intitulée « Tendances et inégalités face au décès au Maroc », qui démontre là aussi de profondes inégalités. En effet, si l'espérance de vie à la naissance ne cesse d'augmenter dans le Royaume, les progrès réalisés n'impactent pas de la même manière tous les citoyens : « les citadins ont une durée de vie moyenne plus élevée que les ruraux, chose qui peut s'expliquer, entre autres, par le niveau de la pauvreté et le difficile accès aux soins. L'étude révèle en outre des inégalités sociales face à la mort, puisqu'à la naissance l'espérance de vie chez les plus aisés est largement supérieure à celle des plus pauvres, avec une différence de plus de quatre ans. » Le manque de professionnels de santé et leur inégale répartition sur le territoire sont considérés comme des problèmes majeurs : « en 2016, le nombre moven national d'habitants par docteur était de 1513, mais les chiffres variaient de 875 dans la région de Rabat-Salé-Kénitra à 3342 dans la région de Draa-Tafilalet, soit un rapport de presque 4. Les deux régions

de Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Safi abritaient 52 % des médecins alors que ces deux régions représentent environ 34 % de la population marocaine »***. Enfin, la privatisation croissante du secteur de la santé augmente les inégalités selon Oxfam : « au Maroc, 57 % des consultations médicales sont réalisées dans le secteur privé, mais la probabilité d'y avoir recours est fortement liée au niveau de vie : 39 % des consultations des 20 % les plus défavorisés ont lieu dans le

liée au niveau de vie : 39 % des consultations des 20 % les plus défavorisés ont lieu dans le privé, alors que cette proportion monte à 80 % pour les 20 % les plus aisés »**. Ce recours très fréquent au secteur privé illustre l'insuffisance des infrastructures et du personnel dans le secteur public, mais aussi la défiance des habitants vis-à-vis de la qualité des soins qui y sont dispensés, estime l'ONG. *

^{*} Rapport sur le développement humain 2017 - Inégalités et développement humain : contribution pour le débat sur le modèle de développement au Maroc, ONDH.

^{**} Un Maroc égalitaire, une taxation plus juste, Ofxam, 2019.

^{***} Revue panoramique des inégalités et leur répercussion sur le capital humain et le développement humain au Maroc, Abdesslam Boutayeb, Wiam Boutayeb et Mohamed E.N Lamlili, Université Mohamed Premier d'Oujda, juin 2021.

[▶] Thomas Brun

Lutte contre les inégalités Chantier prioritaire pour le Maroc

« Une nouvelle génération d'inégalités voit le jour dans le monde »



Entretien avec Martine Therer, Représentant Résident Adjointe du PNUD au Maroc

Conjoncture: Pour commencer, pouvezvous nous rappeler quel rôle joue le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans la réduction des inégalités?

Martine Therer: La réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion est au cœur du mandat du PNUD. Nous sommes une organisation intergouvernementale, comme toutes les agences des Nations Unies, et nous travaillons en étroite collaboration avec les gouvernements, mais aussi la société civile et le secteur privé. Ainsi, nous aidons les pays à développer des politiques, des compétences, des partenariats et des institutions solides afin de soutenir leurs progrès. Globalement, dans le monde, le PNUD se concentre essentiellement sur trois grands domaines d'intervention: le développement durable, la gouvernance et la résilience face aux catastrophes – dont les changements climatiques.

Le PNUD est présent au Maroc depuis de très nombreuses années : quel regard porte-t-il sur la situation du pays?

Notre constat est que, depuis le début des années 1990, le Maroc a fait de grands progrès en matière de développement humain et a réussi à maintenirune réelle croissance économique grâce à des investissements publics et à des réformes institutionnelles qui ont permis de réduire la pauvreté. De plus, les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD) se poursuivent : le Maroc a renforcé son capital humain et son capital physique, notamment ses infrastructures, et il est en train d'accélérer sa transition vers un développement propre. Plus généralement, le pays améliore sa trajectoire économique en ce qui concerne l'emploi, la réduction de la pauvreté, ainsi que celle des inégalités sociales et territoriales.

Toutefois, nous observons un ralentissement durant ces dernières années, avec une distribution inégale des bénéfices de la croissance. Nous pouvons citer le chômage des jeunes, la faible participation des femmes au marché du travail et, bien entendu, les effets de la pandémie de Covid-19 qui est venue exacerber les inégalités et freiner l'économie du pays. Je rapprocherais ce constat de l'analyse faite dans le Rapport

mondial sur le développement humain de 2019 qui souligne qu'une nouvelle génération d'inégalités voit le jour dans le monde, autour de l'éducation, mais aussi autour de la transformation technologique et des changements climatiques — deux grands bouleversements qui, faute d'être maîtrisés, pourraient déclencher une « nouvelle grande divergence » dans la société, sans pareille depuis la révolution industrielle. Au Maroc, le Nouveau modèle de développement répond à ces défis et fait des recommandations très concrètes pour un développement plus inclusif et plus durable. Notre programmation au Maroc est d'ailleurs parfaitement alignée sur le Nouveau modèle de développement.

D'après cette analyse, quelles sont les grandes priorités de développement pour le Maroc?

En concertation avec le Gouvernement, le système des Nations Unies au Maroca identifié trois grands défis de développement que les agences des Nations Unies, dont le PNUD, peuvent contribuer à relever. Le premier est le besoin d'une transition économique inclusive et durable. Cela tient compte du fait que le secteur agricole joue un grand rôle au Maroc et que le pays s'oriente vers une économie de services. Tout cela requiert une amélioration de la compétitivité et l'augmentation de la productivité, tout en veillant à la gestion durable des ressources naturelles. C'est un point clé, car le pays est très vulnérable au dérèglement climatique. Et c'est vraiment le moment d'accélérer le développement économique inclusif, puisque cela permettrait de réduire les inégalités et d'intégrer les jeunes et les femmes actuellement sans emploi.

Quels sont les autres défis?

Le 2° défi est précisément la nécessité de réduire les inégalités et de renforcer l'inclusion sociale. La pandémie a exacerbé les inégalités économiques, sociales, territoriales, mais aussi de genre. Il s'agit notamment d'appuyer l'extension de la protection sociale, de renforcer l'égalité de genre, de promouvoir l'autonomisation des femmes et d'accompagner la jeunesse. En 2019, les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentaient 25,3 % de la population, soit environ 8,9 millions de personnes, la plus haute proportion jamais atteinte.

On parle d'une « aubaine démographique » dont il faut tirer parti en aidant les jeunes à réaliser pleinement leur potentiel et à devenir des membres productifs de la société, avant que la pyramide des âges ne s'inverse avec le vieillissement de la population.

Enfin, le 3º défi concerne les opportunités, nées avec la Constitution de 2011, de renforcer les capacités et l'efficacité de la gouvernance pour faire avancer les objectifs de développement nationaux. Beaucoup de progrès ont été faits grâce à des réformes institutionnelles et à de nouvelles lois et stratégies nationales pertinentes, mais cet élan pourrait être encore accéléré en harmonisant le cadre juridique national avec les engagements internationaux du Maroc ainsi qu'en améliorant la cohérence des politiques publiques et la base factuelle des nouvelles politiques. Il s'agit notamment d'apporter un appui technique au système statistique national et territorial en matière de production, d'accès et d'utilisation de données probantes pour permettre l'élaboration de politiques plus efficaces, mais aussi pour le suivi et l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

Au quotidien, comment accompagnez-vous le Gouvernement?

Le PNUD est un partenaire de longue date du Gouvernement marocain avec lequel nous entretenons d'excellentes relations. Nous appuyons nos partenaires nationaux dans la mise en œuvre des priorités nationales de développement, en matière de gouvernance démocratique, de développement local, de réduction des inégalités et des vulnérabilités, d'inclusion financière et économique, ainsi qu'en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le dérèglement climatique. Dans tout ce que nous faisons, nous adoptons une démarche basée sur le respect et la promotion des droits de l'Homme, et sommes guidés par le principe de « ne laisser personne pour compte » qui est au cœur des ODD. Grâce au réseau mondial du PNUD, qui est présent dans quelque 170 pays et territoires, nous faisons bénéficier le Maroc d'expériences et d'initiatives réussies dans d'autres pays. De même, l'objectif est aussi de valoriser l'expertise du Maroc et les initiatives qui y ont été développées avec succès. On parle ainsi de coopération sud-sud, ou triangulaire quand elle se fait avec un pays du Nord. Un autre aspect de notre travail est le soutien à la recherche et à l'innovation, que nous menons avec l'appui de notre laboratoire d'accélération et toujours avec et pour nos partenaires nationaux. C'est une étroite collaboration et notre programme est essentiellement financé par le Gouvernement marocain - à hauteur de 70 % environ. Ainsi, des ministères ou des institutions nous confient des fonds pour les aider à réaliser un projet et à atteindre leurs objectifs de développement.

Le PNUD est également actif sur le terrain : dans quels domaines intervient-il?

Effectivement, nous avons plusieurs projets opérationnels sur le terrain. Nous travaillons au plus près de la population, en soutien à l'Agence du Sud et à l'Agence de l'Oriental notamment. Nos actions appuient par exemple l'entrepreneuriat et les coopératives, en aidant particulièrement les femmes et les jeunes dans la perspective de réduire les inégalités. Nous travaillons aussi avec le Ministère de l'Habitat sur un grand programme de réhabilitation durable des ksours et kasbahs, pour venir en aide aux populations les plus vulnérables, tout en proposant une approche socio-économique pour améliorer leurs revenus. Beaucoup de nos projets dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du climat ont également une forte composante opérationnelle. Ainsi, nous allons lancer prochainement à Marrakech, avec le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, un projet de grande envergure qui va aider la ville à adopter un modèle de développement urbain durable, sobre en carbone et résilient au changement climatique.

Parmi les autres projets, je citerais aussi ceux qui concernent le handicap. Nous avons notamment soutenu le Ministère de la Solidarité en 2020 afin que les personnes en situation de handicap n'aient pas à se déplacer et puissent obtenir leur attestation de handicap en ligne. Ce sont donc des choses très concrètes dans lesquelles le PNUD s'investit depuis longtemps.

Au-delà du Gouvernement et de la société civile, quel rôle peut jouer le secteur privé dans la démarche du PNUD pour réduire les inégalités sociales?

C'est un rôle fondamental et il existe différentes initiatives pour encourager les entreprises à contribuer aux Objectifs de développement durable et à un développement économique respectueux des populations et de la planète. L'Objectif de développement durable n° 17 indique clairement qu'on ne pourra pas atteindre les ODD sans l'implication de tous, et notamment du secteur privé. Il est non seulement créateur d'emplois et de richesses, mais aussi porteur d'innovation et un acteur clé pour assurer une transition économique durable et inclusive.

Nous avons ainsi déployé le Global compact au Maroc, en partenariat avec la CGEM. Ce projet des Nations Unies permet aux entreprises de contribuer aux ODD en s'engageant à respecter un certain nombre de principes. Cela concerne bien sûr les grandes entreprises, mais aussi les TPME, qui représentent un fort potentiel.

Le PNUD a une grande expérience dans l'accompagnement des TPME et nous sommes en train d'adapter au contexte du Maroc des méthodologies qui ont fait leurs preuves ailleurs. Nous travaillons aussi beaucoup sur l'Économie sociale et solidaire, que le Nouveau modèle de développement considère comme un pilier du développement inclusif. Enfin, dans le cadre de notre partenariat avec le Ministère de l'Économie et des Finances, nous sommes en train de mettre au point des outils qui permettront aux investisseurs d'accéder aux informations commerciales nationales dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'investissement alignées sur les ODD.*

Propos recueillis par Thomas Brun







Saisissez les derniers lots disponibles au parc industriel de SETTAT dès 5DH/M²





- Terrains équipés & Infrastructure de haute qualité
- Guichet unique et accompagnement personnalisé
- Services pratiques
- Tarifs compétitifs













ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CFCIM

VOTEZ POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS!



2 MINUTES CHRONO POUR TOUT COMPRENDRE

AVANT DE VOTER





Pourquoi voter?

Association de droit privé marocain, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) a pour mission de promouvoir les relations économiques entre la France et le Maroc et de développer le potentiel d'affaires des entreprises.

Forte, notamment, de près de 3 500 entreprises membres, la CFCIM est la première Chambre de Commerce et d'Industrie Française à l'International (CCIFI).

La CFCIM est concessionnaire de Service Public Business France et elle est la seule CCIFI à disposer d'un campus de formation regroupant l'École Supérieure des Affaires et le CEFOR Entreprises, son centre de formation continue.

La CFCIM met également à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels (Bouskoura, Ouled Salah, Settat et l'Ecopark de Berrechid).

Participer aux élections 2022 de la CFCIM, c'est voter pour celles et ceux qui vont représenter, bénévolement, les intérêts des entreprises et contribuer au développement des activités, qui seront force de proposition pour apporter des solutions concrètes aux entreprises membres dans le but de les rendre plus compétitives dans différents domaines : développement commercial, partenariats, recherche de financements, performance industrielle, formation, numérique, ressources humaines, juridique et résolution des différends, etc. Le Conseil d'Administration de la CFCIM travaille aux côtés des équipes opérationnelles et des autorités françaises et marocaines au service d'un objectif commun : mettre en avant le potentiel de co-investissement dans les secteurs clés et catalyser la relation inter-entreprises.



Quel type de scrutin?

2

Scrutin électronique uninominal à 1 tour.



Qui peut voter?

3

Le corps électoral est composé de près de 3 500 électeurs répartis en trois collèges : Commerce, Industrie et Services.

Ont la qualité d'électeurs tous les membres de la CFCIM. Les personnes morales exercent leur droit de vote via leur représentant légal désigné en cette qualité par elles dans leur bulletin d'adhésion.

Les votants doivent être à jour de cotisation à j-7 de la date du vote.



Un mandat pour combien de temps

4

Le Conseil d'Administration est composé de 52 administrateurs, répartis en 3 catégories professionnelles (Commerce, Industrie et Services), élus pour un mandat de six ans, renouvelable par moitié tous les trois ans.

.....



Pour qui voter?

5

Chaque catégorie professionnelle organise sa propre élection. Les membres de cette catégorie désignent parmi les candidats déclarés ceux qui exerceront le mandat d'administrateur de la CFCIM.

La liste des candidats au poste d'administrateur, accompagnée de leurs professions de foi, sera disponible sur la plateforme le jour du vote.



Comment voter?

6

Nul besoin de se déplacer. Les électeurs votent par voie électronique. La plateforme de vote sera accessible en ligne à l'ensemble des électeurs. Les modalités de connexion seront communiquées avant le scrutin. Consultez le document : Modalités pratiques du vote en ligne



Quand voter?

7

À partir du 12 novembre 2022, les électeurs pourront consulter les listes des candidats sur la plateforme de vote. Munis des instructions qui leur seront communiquées, ils pourront voter du 18 novembre 2022 à 09h00 au 23 novembre 2022 à 23h59.



Quand les résultats seront-ils connus?

8

Les résultats seront proclamés par le Président de la CFCIM dans un délai maximum de 48 heures à l'issue du dépouillement.

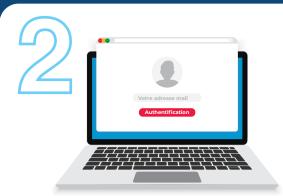
Les nouveaux élus siègeront au Conseil d'Administration du mois de décembre 2022.



MODALITÉS PRATIQUES DU VOTE EN LIGNE



Le jour du vote, accédez à la plateforme via le lien envoyé par la CFCIM.



Saisissez votre adresse mail pour vous authentifier. Un email contenant un lien d'accès direct au bureau de vote vous sera envoyé sur la même adresse mail.



Cliquez sur ce nouveau lien à usage unique pour vous rendre de manière anonyme sur la plateforme de vote et suivez les instructions à l'écran.

Saisissez le code à 6 chiffres reçu sur votre GSM.



Choisissez votre candidat, votez, validez!

(S)

Vous êtes représentant légal de plusieurs entreprises membres de la CFCIM?

Vous disposez d'autant de votes que d'inscriptions sur la liste électorale.

Vous devez, pour chacun des votes, répéter les opérations d'identification et les étapes de vote sur le site dédié.



- Le vote est ouvert uniquement au représentant légal de l'entreprise, indiqué par elle dans son bulletin d'adhésion.
- La plateforme de vote sera ouverte uniquement pendant la période indiquée par la CFCIM, inutile de se connecter en dehors de ces dates.
- L'adresse mail avec laquelle vous vous authentifiez devra être la même que celle communiquée à la CFCIM dans votre bulletin d'adhésion. Idem pour votre GSM.
- Vous vous identifierez sur une plateforme indépendante gérée par un huissier. Le vote est totalement anonyme et la procédure totalement sécurisée.

Lutte contre les inégalités Chantier prioritaire pour le Maroc

« Le taux d'activité des femmes au Maroc est l'un des plus bas du monde »

Entretien avec Fatine Mouline, consultante experte en égalité de genre



Conjoncture: Dans son discours prononcé à l'occasion de la Fête du Trône 2022, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a de nouveau placé la question des droits de la femme parmi les priorités du Maroc: quel regard portez-vous sur l'évolution de cette question depuis plusieurs années?

Fatine Mouline: Vu le développement économique et social du pays, le Maroc est devenu l'un des moteurs de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Depuis plus de 10 ans, il s'est inscrit dans un processus continu de réformes et a pris des engagements importants sur les questions de genre. Le pays a par exemple adopté l'Agenda 2030 et s'est ainsi engagé à atteindre d'ici 2030 des Objectifs de développement durable (ODD) et en particulier l'objectif 5: « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Par ailleurs, depuis les années 1990, le Gouvernement a entamé un chantier de réformes législatives. En 2011, la nouvelle Constitution a été adoptée et elle énonce explicitement le principe de l'égalité entre les sexes, déclare les fondements des droits humains comme partie intégrante de la Constitution, et son article 19 instaure la parité de genre. Des travaux d'alignement des lois nationales avec les instruments internationaux ont suivi cette réforme. De même, en 2013, le Gouvernement a adopté le plan gouvernemental pour l'égalité « ICRAM 1 » (2012-2016), puis en 2017 « ICRAM 2 » (2017-2021), avec la participation de la plupart des départements ministériels. Aujourd'hui, c'est le programme Attamkine qui a pris la suite, avec comme horizon l'autonomisation économique des femmes d'ici 2030.

Ces initiatives ont-elles porté leurs fruits?

En dépit de ces nombreux efforts, l'indice d'inégalité de genre (IIG) du Maroc ne s'améliore pas : en 2022, le pays est classé 136° sur 146 et perd 29 places depuis 2006. Alors que des progrès ont été réalisés en matière de participation politique et d'accès à l'éducation, d'autres domaines font baisser l'indice, notamment la faible participation des femmes au marché de l'emploi ou les violences basées sur le genre. Malgré une certaine volonté politique affichée au plus haut niveau, visant la consolidation de l'égalité de genre sur le plan juridique et institutionnel, les différentes réformes réalisées ne se sont pas traduites par des indicateurs probants d'égalité. Ces avancées peinent à être opérationnalisées en raison de résistances

socioculturelles, de la faible appropriation par les parties prenantes, ou encore de résistances au niveau de la sphère politique et décisionnelle. Toutefois, les dernières élections législatives de septembre 2021 constituent un changement de cap politique, idéologique et institutionnel important, qui aura probablement un impact sur les politiques en matière d'égalité de genre. La nouvelle composition du Gouvernement en atteste déjà, avec des femmes nommées à des postes clés, tels que celui de Ministre de l'Économie et des Finances.

Quels sont les domaines où le Maroc doit particulièrement progresser?

Afin d'améliorer la situation des femmes et réduire les inégalités, tous les départements ministériels doivent être concernés: justice, éducation, santé, travail, etc., car l'approche genre est une approche transverse qui touche à tous les secteurs sans exception. En outre, il est important de souligner quelques chiffres clés, liés aux inégalités de genre au Maroc, auxquels il serait urgent de répondre.

Par exemple, en politique, il n'y a que 24 % de femmes au Parlement, 40 % de femmes parmi les conseillers régionaux et seulement 1 femme Présidente de région sur 12. Dans le monde du travail, le taux d'activité des femmes était de 19,9 % en 2019 selon le HCP, contre 71 % chez les hommes. Il a beaucoup baissé depuis 20 ans et c'est aujourd'hui l'un des plus bas du monde. Enfin, on peut aussi citer les violences à l'égard des femmes et des filles : d'après le HCP (2019), 57 % des femmes marocaines ont subi un acte de violence dans leur vie. Les filles âgées de 15 à 19 ans représentent la première catégorie de victimes, et elles sont bien souvent stigmatisées.

La situation s'est-elle détériorée durant la pandémie de Covid-19?

Oui, globalement, les inégalités se sont creusées durant la pandémie. Les données les plus récentes montrent que les femmes, particulièrement celles vivant dans les zones rurales, ont été les plus touchées par la pauvreté, la précarité et les discriminations. La situation de vulnérabilité, à laquelle certaines sont confrontées, a été exacerbée par la crise sanitaire. Même constat dans l'éducation pendant le confinement: 22,1 % des filles inscrites au collège n'ont pas pu suivre les cours à distance, contre 16 % des garçons. *

Propos recueillis par Thomas Brun

De nouvelles solutions pour réduire les inégalités

Faisant le constat de l'incapacité du Maroc à réduire les inégalités, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a lancé ces dernières années de nouvelles initiatives qui devraient porter leurs fruits. Mais la question de leur financement, en cette période de crise économique, incite à repenser le système fiscal.



ace aux nombreuses inégalités qui persistent au Maroc, différents programmes ont été mis en œuvre durant les dernières décennies, mais avec très peu de résultats, si l'on en croit les différentes statistiques publiées par le Royaume et les organisations internationales. Une telle situation nuit au développement du pays, ainsi qu'à son image, et des initiatives d'envergure ont été amorcées ces dernières années au plus haut niveau de l'État.

Les ambitions du NMD

La Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), mise en place en 2019 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, va clairement dans ce sens : « les dernières années ont révélé l'incapacité de notre modèle de développement à satisfaire les besoins croissants d'une partie de nos citoyens, à réduire les inégalités sociales et les disparités spatiales. C'est la raison pour laquelle nous avons appelé à sa réévaluation et à sa

réactualisation » (extrait du discours adressé à la nation à l'occasion de la Fête du Trône 2019). Deux ans plus tard, la CSMD rendait son rapport général après avoir mené des centaines d'entretiens individuels et collectifs à travers tout le pays. Il en ressort un Nouveau modèle de développement (NMD), que le nouveau Gouvernement, issu des élections législatives de septembre 2021, est chargé de mettre en œuvre.

Pour lutter contre les inégalités, le NMD propose de soutenir la croissance du Maroc tout en construisant une économie plus égalitaire, plus juste et plus inclusive. Ainsi, l'un des quatre axes du modèle concerne directement l'inclusion et la solidarité, avec notamment comme objectifs l'égalité de genre, l'inclusion et l'épanouissement des jeunes, ou encore la construction d'un socle de protection sociale pour tous les citoyens. Quant aux autres axes, ils comportent également des choix stratégiques visant à réduire les inégalités : par exemple l'émergence de l'économie sociale comme secteur économique à part entière, la mise en place de services publics de qualité pour l'éducation et la santé, ou encore le développement inclusif de toutes les régions.

Les promesses du RSU

Parmi les grands chantiers entamés ces dernières années dans la lignée du NMD, la généralisation de la protection sociale est porteuse de nombreux espoirs pour les populations les plus vulnérables. Lancé officiellement en avril 2021 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce projet de règne va permettre, à terme, d'intégrer tous les citoyens, dont les plus pauvres et les plus fragiles, réduisant ainsi considérablement les inégalités dans le domaine de la santé notamment.

Cette vaste réforme s'appuiera essentiellement sur le Registre social unifié (RSU), une base de données permettant de cibler avec une précision inédite les ménages éligibles aux différents programmes sociaux mis en place par l'État. Grâce à une meilleure collecte et gestion des données, les personnes dans le besoin seront mieux identifiées et pourront bénéficier plus facilement des aides auxquelles elles ont droit. Le 30 juillet dernier, dans son discours à la Nation, à l'occasion de la Fête du Trône 2022, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a justement appelé « à l'opérationnalisation diligente du Registre social unifié, considéré comme le principal mécanisme pour l'octroi d'un soutien efficace ».

Selon le FMI, pour pouvoir financer ses chantiers sociaux, le Maroc doit entamer une profonde réforme de sa fiscalité.

Des réformes fiscales recommandées

Mais, au-delà de toutes les solutions envisagées pour réduire les différentes inégalités, se pose la question de leur financement. À l'heure où le Maroc traverse une difficile période économique, plusieurs observateurs s'interrogent sur la capacité du Royaume à mener à bien les réformes selon l'agenda prévu. C'est notamment le cas du FMI, qui, s'il se félicite de l'adoption du NMD, émet des doutes sur la faisabilité et le financement d'un tel programme en quelques années. Aussi, dans son rapport sur le pays, publié en février 2022, il recommande au Maroc une profonde réforme fiscale, avec par exemple l'introduction d'un impôt sur la fortune et les successions, ou encore une taxe carbone.

L'idée de réformer la fiscalité pour augmenter les recettes de l'État en vue de réduire les inégalités est également défendue par Oxfam. L'ONG internationale a analysé le système fiscal marocain et publié en 2019 le rapport « Un Maroc égalitaire, une taxation juste » : en plus des mesures citées par le FMI, Oxfam recommande d'améliorer la progressivité du système fiscal dans son ensemble, en introduisant notamment de nouvelles tranches d'impôt sur les revenus les plus élevés au bénéfice des tranches les plus faibles. De même, l'association invite le gouvernement à élargir l'assiette fiscale pour rendre plus juste la contribution de l'ensemble des acteurs économiques du pays, par exemple en revoyant « le fonctionnement des pratiques fiscales pernicieuses (conditions fiscales et fonctionnement des zones offshore, etc.). L'État marocain ne doit pas renoncer à de précieuses ressources fiscales au nom de l'attractivité économique ». L'ONG propose également d'alléger les nombreuses exemptions fiscales « pour ne retenir que celles qui ont un impact social », et d'intégrer « au sein du champ fiscal de nombreux pans de l'économie ou professions, notamment les secteurs de l'agriculture ou de l'immobilier, qui favorisent les grands propriétaires, incitent à la rente au détriment de l'activité productive créatrice d'emplois ».

Enfin, Oxfam appelle « à faire de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale une priorité ». Une recommandation qui pourrait directement réduire de nombreuses inégalités, ne serait-ce qu'en faisant respecter le droit du travail, mais qui reste depuis longtemps un vœu pieux. *

▶ Thomas Brun



Ш

SAV S



Mission Collective Filière Équine 18 - 20 octobre 2022

El Jadida - Maroc



Votre contact: Nadia DAHBI ndahbi@cfcim.org +212 (0) 522 43 96 07

Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.



Contact: conjoncture@cfcim.org

• Médiation : Avantages de la médiation

Expert Médiation

Avantages de la médiation

Un litige nait souvent après un désaccord entre deux ou plusieurs personnes (physiques ou morales) concernant l'exercice d'un droit ou suite à l'inexécution ou à la mauvaise exécution d'une obligation faisant l'objet d'un contrat ou d'une situation de fait. Dès la naissance de ce litige, plusieurs questions se posent, par exemple: quelle voie choisir pour régler ledit litige? Ou quel sera le coût engendré? Ou encore quelle sera la durée pour sa résolution?



Youssra Sgalli Houssaîni Avocate au Barreau de Casablanca Médiatrice CME-CFCIM

ujourd'hui, il existe en sus de la voie juridictionnelle classique, des modes alternatifs de règlement de conflits « MARC ». Cette alternative ouvre la possibilité aux parties de choisir parmi ces modes le procédé le plus adapté à leur situation et répondant le mieux à leurs besoins particu-

La médiation est un des MARC dont le processus peut satisfaire les parties. La médiation peut être définie comme une entremise ayant pour objectif de faciliter un accord, un accommodement entre des personnes ou des parties qui ont un différend.

La médiation a fait ses preuves depuis des décennies dans les pays anglosaxons, mais également en Europe. Ces pays favorisent aujourd'hui le recours à la médiation préalablement à la justice traditionnelle ou à l'arbitrage.

C'est en ce sens, et dans l'optique d'une réforme globale et profonde du système judiciaire, que le législateur marocain a adopté la loi 08-05 relative à l'arbitrage et à la médiation conventionnelle qui a été modifiée récemment par la loi 95-17 publiée le 13 juin 2022 au bulletin officiel nº 7099.

Les apports de cette nouvelle loi ont pour objet de renforcer le processus de médiation et de permettre aux parties de répondre à leurs interrogations quant au choix du mode de règlement de conflit à adopter.

À noter que la médiation est le seul mode à laisser les parties seules décisionnaires de l'accord qui résultera de la discussion animée par le médiateur. Ce dernier a pour rôle d'accompagner les parties assistées ou non d'un avocat à trouver une solution à leur différend. Outre la participation active des parties dans la résolution du différend, la médiation présente d'autres avantages:

Désignation du médiateur

Les parties sont libres de désigner un médiateur pour les accompagner à résoudre leur conflit en vertu d'une convention de médiation ou d'une clause de médiation insérée dans le contrat encadrant leurs relations.

Célérité du processus de médiation

Les parties fixent initialement d'un commun accord la durée de la médiation. Celle-ci ne peut excéder une durée de trois mois à compter de la date à laquelle le médiateur a accepté sa mission. Néanmoins, les parties peuvent prolonger ce délai par un accord conclu dans les mêmes formes que celles retenues pour la convention ou par la clause de médiation, et ce, pour une durée ne pouvant excéder trois mois supplémentaires.

À cet effet, la médiation est un processus permettant l'obtention d'une solution rapide comparativement à la voie judiciaire traditionnelle qui est connue par sa lenteur procédurale (première instance, appel et cassation) causant souvent un manque à gagner aux parties ainsi qu'une perte de temps.

Un coût plus avantageux

Du fait de la célérité et du caractère « privé » de la médiation, le coût global et les frais générés sont généralement inférieurs à ceux d'un procès.

Ainsi, le taux des honoraires du ou des médiateurs sont fixés en amont, ce qui permet aux parties en conflit de connaître au préalable le coût du processus de médiation.

Confidentialité

La confidentialité « principe fondamental de la médiation » est assurée pour les participants, car les échanges et les documents produits restent parfaitement inconnus à l'égard des tiers. Aucun document ne peut être divulgué sans accord exprès et écrit des parties à la médiation.

De plus, le conflit étant géré en interne, il n'y a aucune communication et aucune médiatisation vers l'extérieur. L'image de marque de l'entreprise demeure préservée. Par ailleurs, la nouvelle loi vient renforcer le principe de confidentialité en imposant au médiateur le respect du secret professionnel.

 La transaction issue de la médiation est dotée de la force de la chose jugée L'accord final issu de la médiation n'est pas du ressort du médiateur qui ne peut rien imposer, mais reste dépendant de la volonté commune des parties. Cet accord doit être établi sous forme de transaction.

La transaction est un contrat nommé régi par les dispositions du Dahir des obligations et des contrats quant à ses conditions de validité et ses effets. La loi 95-17 précise que la transaction conclue dans le cadre de la médiation est dotée de la force de la chose jugée et peut être assortie de la mention d'exéquatur. À cette fin, le Président du tribunal territorialement compétent pour statuer sur l'objet du litige est compétent pour donner la mention d'exéquatur et rend, de ce fait, la transaction exécutoire et obligatoire.

• Préservation des liens entre les parties La médiation permet également de préserver les liens entre les parties. L'accord final constitue une transaction pérenne, car il est construit consensuellement, sur une base gagnant-gagnant. Aucune personne ne peut se sentir lésée et une relation satisfaisante peut être maintenue après la résolution du conflit.

Enfin, le processus de médiation est efficace et permet d'obtenir un taux de réussite important. Près de 80 % des dossiers confiés notamment au Centre de Médiation pour l'Entreprise à Casablanca « GME » aboutissent à un accord. Cette démarche volontaire apporte de la flexibilité puisque les personnes concernées restent maîtresses du pro-

cessus avec la possibilité d'en sortir à tout moment.

Conclusion

De ce qui précède, l'insertion d'une clause de méditation est indispensable lors de la rédaction d'un contrat entre les parties, afin de leur permettre d'y recourir en cas de naissance de litiges. Cette clause peut se présenter comme suit:« tous les différends qui surgiraient de l'interprétation, de l'exécution ou de la terminaison du présent contrat et de ses suites seront réglés par voie de médiation, en application des dispositions de la loi 95-17. » *



Initiatives durables

L'UE veut la fin des voitures neuves à moteur thermique en 2035

e Conseil des Ministres de l'Union européenne a approuvé le 28 juin dernier l'objectif de la fin de la vente de voitures neuves à moteur thermique en 2035, sur proposition de la Commission européenne, rapporte le site officiel français Vie Publique. C'est un nouveau pas pour réduire les émissions de CO2 chez les Vingt-Sept. L'UE s'est en effet donné comme horizon de réduire ces émissions d'ici à 2030 de 55 % par rapport à 1990, puis de « viser la neutralité climatique » en 2050. Pour les voitures particulières et camionnettes, le but est de réduire ces émissions de 55 % en 2030, puis de 100 % en 2035. La décision du Conseil devrait donc avoir pour effet que la quasi-totalité des véhicules neufs sera équipée, à cette date, d'un moteur électrique. Vie publique précise que, à la suite des demandes de l'Italie et de l'Allemagne, la présidence française du Conseil de l'UE a ajouté une clause selon laquelle la Commission sera obligée de réexaminer les objectifs en tenant compte des développements technologiques. Des négociations ont débuté en septembre pour déterminer les modalités de mise en œuvre



de ces objectifs et le résultat devra notamment être validé par le Parlement européen, indique l'AFP. *

Deux conventions pour l'insertion des personnes en situation de handicap mental signées avec Marjane et LabelVie

e Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, l'Union Nationale des Associations Œuvrant dans le Domaine du Handicap Mental au Maroc (UNAHM), et les groupes Marjane et LabelVie ont signé en juillet dernier deux conventions de partenariat pour l'insertion socioéconomique des personnes en situation de handicap mental. Décrites comme une « opération pilote » par le Ministre de l'Industrie Ryad Mezzour, les conventions prévoient d'offrir des stages de pré-embauche à des personnes en situation de handicap

mental (PSHM) dans les entreprises des deux groupes signataires « dans le respect des spécificités liées à leurs handicaps et au bon fonctionnement de leur entreprise », indique un communiqué du Ministère de l'Industrie. Marjane et Label Vie s'engagent aussi « à



suivre et à accompagner la PSHM en amont et tout le long de leur intégration au sein de l'entreprise », selon le document. Les deux Ministères et l'UNAHM vont de leur côté appuyer les entreprises et les associations impliquées. *

ActusCFCIM

Élections 2022







Interview de Jean-Charles Damblin, Directeur Général de la CFCIM

Conjoncture : Cette fin d'année, auront lieu les prochaines élections de la CFCIM : quel en sera le déroulé ?

Jean-Charles Damblin: Tout d'abord, il est important de rappeler que la CFCIM est une association française indépendante, régie par le droit marocain, qui ne reçoit de subventions de la part d'aucun État. Depuis plus de 100 ans, sa mission principale est d'œuvrer au rapprochement économique entre le Maroc et la France et de faciliter le développement des entreprises marocaines et françaises. Aujourd'hui, elle réunit 4000 entreprises adhérentes qui sont en grande majorité des PME et des sociétés marocaines. La CFCIM est la plus importante des 124 Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International (CCIFI). Elle se demarque puisqu'elle est la seule CCIFI à disposer d'un Campus de Formation (regroupant l'École Supérieure des Affaires de Casablanca et le CEFOR Entreprises, son centre de formation continue) et des parcs industriels en formules locatives innovantes sur la région du Grand Casablanca (Bouskoura, Ouled Saleh, Settat et l'Ecoparc de Berrechid.)

L'appel à candidatures pour les postes vacants d'administrateurs de la CFCIM a été lancé le 16 septembre dernier et la clôture des dépôts des candidatures aura lieu le 17 octobre prochain. Le bureau de vote électronique sera ouvert le 18 novembre à 9 h et fermera le 23 novembre à 23 h 59. Le dépouillement et la proclamation des résultats des élections des administrateurs auront lieu le 24 novembre. Chaque entreprise adhérente* aura ainsi la possibilité de voter dans sa catégorie d'adhésion, à savoir Industrie, Commerce ou Services. Le 15 décembre 2022 aura lieu le Conseil d'Administration au cours duquel le Président et les membres du Bureau seront élus.

J'insiste par ailleurs sur l'importance, pour les adhérents, de mettre à jour leurs informations, car l'adresse e-mail et le numéro de mobile constituent l'identifiant permettant d'accéder au vote en ligne. Je les invite donc vivement à nous contacter afin de vérifier ces informations indispensables**.

Pourquoi est-il important de voter?

Voter pour élire les administrateurs de la CFCIM, c'est prendre part activement à la communauté d'affaires fédérée par notre institution. Nos administrateurs jouent un véritable rôle de relai au sein de ces réseaux et sont également le porte-voix des intérêts de nos adhérents,. Que ce soit à travers les administrateurs, mais aussi nos commissions ou encore les événements de la vie associative, nos adhérents ont une formidable opportunité de faire rayonner leur secteur d'activité au Maroc et à l'international, mais également de faire remonter au bon interlocuteur les problématiques ou enjeux auxquels ils peuvent être confrontés. À cet égard, la CFCIM tient pleinement son rôle de facilitateur.

Pour la première fois, le vote s'effectuera en ligne. Quel est l'avantage de ce nouveau dispositif?

Le vote, qui sera effectué à 100 % par voie électronique, sera totalement sécurisé. Deux huissiers de justice, un en France et un autre Maroc, veilleront scrupuleusement au bon déroulement du vote. Le vote en ligne permet en outre d'éviter les éventuelles erreurs de comptage et de dévoiler très rapidement les résultats. Grâce à cela, nous espérons faciliter l'accès au vote pour tous les adhérents et augmenter ainsi le taux de participation. Car, je le rappelle, plus nos membres seront nombreux à voter, plus nos élus et instances de gouvernance seront représentatives et donc plus à même de veiller à leur intérêt. *

Découvrez au centre de ce magazine un guide pratique détaillant toutes les modalités du vote.

^{*}à jour de cotisations au moins 7 jours avant le démarrage du vote.

^{**} en écrivant aussi à l'adresse elections@cfcim.org

Conférence de presse pour le lancement de la Journée Économique de Lyon

e 8 septembre dernier, la CFCIM a organisé une conférence de presse à l'occasion de la prochaine édition de la Journée Économique Maroc-France. Placée sous l'égide du Ministère de l'Industrie et du Commerce, la rencontre se déroulera du 20 au 22 septembre à Lyon, en présence de S.E Mohamed Benchaâboun, Ambassadeur du Maroc en France. Elle sera dédiée au secteur de la santé et des biotechnologies.



Après Paris, Essaouira et Toulouse, la 4° édition des Journées Économiques Maroc-France se tiendra du 20 au 22 septembre à l'hôtel de Région de Lyon et portera sur le thème : « L'industrie de la santé et des biotechnologies ». La rencontre est organisée par la CFCIM en partenariat avec l'Ambassade du Royaume du Maroc en France, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), la Région Auvergne-Rhône-Alpes et bpifrance.

Au programme, des tables rondes animées par des experts de la santé autour de différentes thématiques telles que les opportunités d'investissement, l'innovation, la e-santé, la formation ou encore le financement. De nombreux partenaires institutionnels et privés accueilleront les participants dans un espace dédié : l'AMDIE, le MEDEF, le Club Santé Maroc, Bpifrance, Aba Technology, Laprophan, Sanofi, ainsi que 6 Centres Régionaux d'Investissement marocains.

Outre les rencontres networking, les entreprises participantes bénéficieront d'un programme de rendez-vous B to B sur mesure, ainsi que plusieurs visites de sites (GOVALAB, bioMérieux...) avec la possibilité de gérer directement les prises de rendez-vous sur l'application MyCFCIM avant, pendant et même après l'événement. *





« La santé est devenue, avec la crise du Covid, une priorité stratégique »

Interview de Pierre Labbé, Président du Club Santé de la CFCIM

Conjoncture: Le Club Santé de la CFCIM a été lancé en 2018. Quel bilan peut-on dresser aujourd'hui de ces 4 ans d'activité? Quels sont ses projets en perspective?

Pierre Labbé: Après presque 4 années d'existence, le Club Santé est devenu une communauté active de 146 entreprises et institutions françaises, dont 57 sont directement présentes au Maroc. Ces 146 entreprises couvrent tous les secteurs de la santé. Nous dénombrons: 13 laboratoires pharmaceutiques, 22 entreprises de matériel médical, 63 entreprises de service (assurances, SI, formation, transport d'urgence...), 4 entreprises spécialisées dans l'e-santé, 9 structures de santé, 23 entreprises de construction et d'engineering et 12 institutions.

Nous sommes donc parfaitement capables de répondre à notre mission qui est de « Réunir l'ensemble des offres françaises dans le domaine de la santé afin d'organiser une communauté forte d'une expertise reconnue, et la mettre au service des besoins marocains du secteur ». Pour l'année 2022, nous avons articulé notre action autour de 3 thèmes: le financement de la santé avec l'intervention de la Direction Générale de la CNSS, la construction des structures de santé et l'industrie pharmaceutique et son développement export.

Par ailleurs, la création de ce Club nous a permis de constater la densité et la profondeur exceptionnelles des relations économiques et culturelles qui existent entre le Maroc et la France depuis des décennies. Je prends pour exemple l'ancienneté de certaines entreprises telles que Air Liquide qui opère en continu au Maroc depuis 100 ans, ou Maphar, première industrie pharmaceutique créée il y a 71 ans. La totalité des laboratoires pharmaceutiques Français sont représentés au Maroc. Nous notons même le cas particulier d'un laboratoire Français qui n'existe qu'au Maroc depuis plus de 50 ans, il s'agit du laboratoire Stagma qui commercialise la pommade bébé Kenta, connue de tous les marocains.

Quelles sont les actions prévues dans le cadre de la prochaine Journée Économique de Lyon?

Le rôle du Club Santé est de fédérer. En tant que Club Santé, et aussi en partenariat avec le Club des Chefs d'Entreprises Maroc-France, que je remercie, nous avons pu développer des tables rondes avec des contributeurs de très haut niveau, tout particulièrement dans les domaines du financement de la santé, avec l'intervention de la Direction Générale de la CNSS et d'AXA, ainsi que dans les domaines de l'e-santé, et de la formation.



Pourquoi la santé représente-t-elle un secteur stratégique pour le Maroc? Quelles sont les principales opportunités offertes par ce secteur?

À l'échelle planétaire, la santé est devenue, avec la crise du Covid, une priorité stratégique, mais également une question de souveraineté pour tous les pays. Nous notons au Maroc un développement exceptionnellement fort des moyens investis dans le financement de la santé, tout particulièrement avec la Couverture Sociale Généralisée (CSG). Elle permettra la couverture santé de 29 millions de citoyens marocains d'ici fin 2022, contre 7 millions couverts à fin 2020. Il en découle des besoins dans tous les domaines : la construction de structures de soins (cliniques et hôpitaux), médicaments, formation, digitalisation... Le Royaume du Maroc pourra compter sur la contribution des entreprises françaises concernées, dont la plupart sont adhérentes du Club Santé.

Quels sont les principaux axes de coopération dans le domaine entre la France et le Maroc?

Tous les axes sont pertinents en termes de coopération, par exemple l'e-santé, la construction des hôpitaux, l'industrie pharmaceutique... Car, pour chaque secteur, nous trouvons des entreprises françaises de droit marocain, dotées d'un encadrement marocain, capables de répondre aux besoins de santé du Royaume.

Par ailleurs, nous constatons que des entreprises marocaines souhaitent se développer en France et en Europe. Certaines travaillent sur des projets d'acquisition ambitieux. Il est très probable que d'ici quelques mois, ces investissements auront été réalisés. Enfin, nous notons tout particulièrement une opportunité conjointe de développement à l'export dans l'industrie pharmaceutique. Le marché pharmaceutique de l'Afrique sub-saharienne francophone représente une valeur de 1,4 milliard d'euros (marché pharma ville seulement) en progression de 20 % en 2021 et 14 % en 2022. 1,4 milliard d'euros, c'est aussi la taille du marché pharmaceutique marocain. Les laboratoires français représentent 22 % du marché africain et le Maroc 3 % alors qu'il en était quasiment absent il y a 10 ans. Sur ces pays, le Royaume est aujourd'hui au niveau de l'Allemagne et du Japon. Bénéficiant d'une solide base au Maroc, les laboratoires français et marocains disposent d'opportunités de croissance importantes.*

ActusCFCIM

Réunion d'information sur l'aménagement des commissions de recours fiscal

a Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM a organisé le 20 juillet dernier « CNRF : dispositions de la Loi de Finances 2022 relatives à l'aménagement des commissions de recours fiscal ». La rencontre a été animée par Rachid Bentayeb, Secrétaire Général de la Commission Nationale de Recours Fiscal (CNRF) et Hicham Layachi, Membre de la CNRF. Elle a été modérée par Khalid Lazraq, Vice-Président de la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM. *



Réunion d'information sur la RSE en matière de ressources humaines

ans le cadre de son cycle de rencontres dédié au middle management, la Commission Capital Humain de la CFCIM a organisé le 14 septembre dernier une réunion d'information portant sur le thème « La Responsabilité Sociétale des Entreprises ». La réunion a été animée par Kamal Fahmi, Directeur Général de Kay Consulting et Vice-Président de la Commission Capital Humain de la CFCIMet modérée par: Salaheddine Sabik, Directeur des Partenariats Stratégiques du Groupe Tectra et Président de la Commission Relations Sociales, Emploi et Formation Professionnelle de la CGEM Tanger-Tétouan-Al Hoceima. *



Hélène Conway-Mouret, Sénatrice des Français de l'étranger, en visite à la CFCIM



e 13 septembre dernier, la CFCIM a accueilli Hélène Conway-Mouret, Sénatrice des Français de l'étranger, qui était en visite au Maroc accompagnée d'une délégation. À cette occasion, elle s'est entretenue avec Jean-Pascal Darriet, Président de la CFCIM, à propos de diverses questions d'ordre économique et notamment de la coopération Maroc-France dans le domaine. *

Le Kluster CFCIM dévoile les lauréats de son dernier appel à projets

a CFCIM vient de dévoiler les 6 lauréats du dernier appel à projets du Kluster CFCIM, programme d'accompagnement de startups. Lancée le 4 avril 2022, la nouvelle édition de cet appel à projets a permis de générer

bon nombre de candidatures issues detout le Royaume. Les lauréats vont ainsi bénéficier d'un accompagnement de 18 mois, et accèderont à l'ensemble des services que propose le Kluster CFCIM.



Le Kluster CFCIM est un programme soutenu par des partenaires, BMCI Groupe BNP Paribas et Tectra Recrutement Maroc, qui soutiennent l'activité de la structure financièrement, mais aussi par des actions menées en faveur des startuppers (appel à mentorat, événements, mise en avant dans les médias, accompagnement renforcé...).

Les lauréats du dernier appel à projets du Kluster CFCIM :

- GHELLA : plateforme destinée aux agriculteurs
- TA7ALIL.MA: plateforme de mise en relation des médecins et des laboratoires d'analyses avec les patients.
- POPCARD : l'innovation qui révolutionne les cartes de visite
- **PLANIVERSE**: solution pour une optimisation de la chaine de production.
- **BIOCKAGING** : emballages écoresponsables alternatifs au plastique.
- **SAVEY**: lutte contre la destruction des invendus ou DLC proche en les remettant dans le circuit.

Le Kluster CFCIM participe au *Technobreakfast du Technopark Souss Massa à Agadir

e 8 septembre dernier, le Kluster CFCIM a participé à la première édition de la rentrée des #Technobreakfast, une série de rencontres organisée par le Technopark Souss Massa. Cette rencontre fut notamment l'occasion de présenter la CFCIM ainsi que l'accompagnement offert par le Kluster CFCIM aux startups et projets innovants. La rencontre, qui a réuni une quarantaine de personnes, s'est poursuivie par une session networking ainsi qu'une visite des locaux du Technopark Souss Massa. *



La CFCIM et la CACS signent une convention de partenariat

a Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) et la Chambre Africaine du Commerce et des Services (CACS) signent une convention de partenariat en vue de promouvoir et développer les relations économiques ainsi que les investissements à fort potentiel pour leurs membres.

Afin d'améliorer leur coopération dans leurs domaines de compétence et de favoriser les synergies, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) et la Chambre Africaine du Commerce et des Services (CACS) ont signé une convention de partenariat. L'objectif de cette convention est de promouvoir et développer les relations économiques ainsi que les investissements à fort potentiel pour leurs membres respectifs.

Dans ce cadre, la CFCIM et la CACS mettront tout en œuvre pour développer leur coopération dans différents domaines, notamment la veille économique, l'organisation de missions de prospection ou d'événement économiques ou encore la mise en place de programmes de formation. Cette convention



permettra en outre de promouvoir les partenariats en matière d'investissements et d'identifier les secteurs économiques les plus prometteurs. *



« Tout est possible, il faut juste avoir le mental solide »

Certains parcours sont une réelle source d'inspiration pour tout à chacun. Parmi les lauréats de la dernière promotion de l'ESA Casablanca, Basma Berrada, une étudiante à mobilité réduite qui a décroché son diplôme à force de volonté et de détermination. Entretien avec Basma et sa maman.



Interview de Basma Berrada, lauréate de l'ESA Casablanca, étudiante en License Professionnelle

Conjoncture: Vous venez de décrocher votre diplôme de l'ESA Casablanca. De quoi êtes-vous la plus fière dans votre parcours ?

Basma Berrada: Je suis fière de ma réussite, car j'ai traversé beaucoup d'épreuves pour y arriver. J'ai été confrontée en particulier au regard des gens ainsi qu'à certaines réactions blessantes. Mais, grâce à Dieu, grâce à ma famille et à mes parents nous avons pu surmonter ces difficultés. Je remercie aussi mes professeurs, mes médecins et mes camarades et aussi l'administration. Ils ont tous été très patients et m'ont donné les conditions, l'envie et la motivation pour continuer mes études.

Pourquoi était-important pour vous que votre fille suive des études supérieures et soit insérée professionnellement?

Madame Berrada: C'est le rêve de tout parent que son enfant puisse étudier et avoir les mêmes chances que tout le monde. Qu'il puisse apprendre des choses, côtoyer la société et ne pas rester isolé. C'est également l'espoir de tout parent que de voir grandir son enfant dans un environnement propre, sain et propice à l'apprentissage.

Je tiens à souligner que ce n'est pas que le handicap qui freine l'apprentissage. Chacun de nous est un cas et tout le monde doit avoir cette même chance de réussir, selon ses possibilités, sans être cassé ni être mis en difficulté. Nous avons tous nos faiblesses et c'est pourquoi nous devons être humains et unis, à l'échelle de toute notre nation, pour faire réussir tout le monde.

Aujourd'hui, percevez-vous un changement des mentalités concernant le handicap?

Madame Berrada: La prise de conscience est là, maintenant il faut l'accompagner. Je suppose que celui qui n'a jamais rencontré ces difficultés-là ne pourra pas comprendre ce que nous ressentons en tant que parents et ce que ressent la personne en situation

de handicap. Basma a réussi grâce à toute une équipe qui était derrière elle dès son plus jeune âge. Je remercie toutes les personnes qui nous accompagné que ce soit les médecins, les conseillers d'orientation, les professeurs... Ils ont tous été à nos côtés pour la réussite de Basma et j'en suis vraiment fière.

Nous avons eu la chance d'avoir accès à des écoles en avance par rapport à la question du handicap et cela a été un grand avantage. Pour tant, au début, quand Basma devait intégrer la maternelle, certaines écoles ont refusé catégoriquement de l'accueillir. Maintenant, je pense qu'il existe une prise de conscience et j'espère que toutes les personnes en situation de handicap, et surtout celles qui ne disposent pas de moyens, pour ront être accompagnées. Cela est en effet très coûteux pour les parents qui n'ont pas les moyens d'accompagner leurs enfants et qui, à cause de cela, les laissent à la maison. On devrait faire quelque chose pour ces personnes : c'est pour cela que Basma tient tellement à son projet.

Justement, quel est votre projet professionnel?

Basma Berrada: Je travaille actuellement sur ce projet dans le cadre du kluster CFCIM. Il consiste à proposer des activités de sport et de loisirs pour les personnes à mobilité réduite.

Madame Berrada: Ces activités sont très onéreuses. Beaucoup de personnes en situation de handicap n'ont aucune distraction et certaines tombent dans la dépression. Or, c'est un réel plaisir de partager avec elle des expériences positives, des rires. Ce sont des personnes à part entière.

Quel conseil donneriez-vous à un jeune en situation de handicap, qui souhaiterait poursuivre ses études?

Basma Berrada: Le conseil que je donnerais, c'est de persévérer et de ne jamais baisser les bras parce que Dieu est là: tout est possible, il faut juste avoir le mental solide.*

L'ESA Casablanca lance trois nouveaux Mastères exécutifs

our la rentrée 2022, l'ESA Casablanca propose désormais trois nouveaux Mastères exécutifs, accessibles à partir de Bac+3. Ces diplômes consulaires sont délivrés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (France) et la CFCIM. Le Mastère exécutif « Manager des ressources humaines »



prépare à tous les métiers des ressources humaines : responsable RH, responsable formation et carrière, responsable paie, responsable de recrutement... Les deux autres diplômes sont des déclinaisons du Mastère exécutif « Manager de Projet » en deux filières : « Stratégie et Développement Commercial » et « Marketing Communication Digitale ». Ils préparent notamment aux carrières de créateur d'entreprise, dirigeant de PME, directeur commercial ou marketing, responsable communication... Ces trois cursus, qui démarreront à partir d'octobre prochain, s'étalent sur une durée de 12 mois et comprennent un stage d'au moins trois mois en entreprise. Les candidats doivent être titulaire d'un diplôme Bac+3 ou Bac+4. L'admission s'effectue sur étude du dossier, entretien de motivation et échange sur le projet professionnel. *

Contact Basma MEZDID

E-mail: bmezdid@cfcim.org

Tel.: 05 22 35 53 53

L'ESA Casablanca propose la Validation des acquis

aire valider son expérience à travers un diplôme c'est désormais possible grâce à la Validation des acquis (VA) proposée par l'ESA Casablanca en partenariat avec l'UTEC, l'école de la CCI Seine-et-Marne.

La VA permet ainsi d'obtenir des diplômes Bac+2, Bac+3 ou Bac+5 dans les métiers du commerce, du management, de la gestion ou de la distribution. Elle s'adresse aux personnes âgées de plus de 25 ans disposant d'une expérience (professionnelle ou extraprofessionnelle) d'une durée cumulée d'au moins trois ans (exercée en continu ou non) en lien direct avec le diplôme visé. Pour présenter leur demande, les candidats doivent présenter un dossier rédigé incluant notamment la description et l'analyse de l'expérience ainsi que les pièces justificatives. C'est ce travail qui sera présenté devant un jury en vue de la délivrance du diplômé

Cette démarche exige ainsi un fort investissement personnel. Elle nécessite en outre d'avoir défini un projet professionnel ou personnel cohérent avec ses compétences et les objectifs de formation. Pour ce faire, il est important de réaliser un bilan, une véritable analyse de son expérience. *



Contact
Basma MEZDID
E-mail: bmezdid@cfcim.org

Tel.: 05 22 35 53 53

L'ESA Casablanca propose un nouveau module dédié à la médiation

la rentrée prochaine, l'ESA Casablanca proposera à ses étudiants, en partenariat avec le Centre de Médiation pour l'Entreprise (CME) de la CFCIM, un nouveau module de formation à la médiation. Les étudiants auront ainsi la possibilité de participer à six séances de formation programmée entre fin octobre prochain et la première semaine de décembre. Un examen final prévu lors de la dernière séance permettra de sélectionner les deux lauréats qui représenteront l'ESA au Concours international de la médiation, organisé par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP). *







Complément du bulletin d'adhésion 2022 Représentant légal



Société :		CI	.T :
Représentant légal :			
Nom:	Prénom :	Fonction:	
5		CCM	
E-mail:		GSM	·

Elections 2022 de la CFCIM:

Les membres de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc sont répartis en 3 catégories professionnelles : Commerce, Industrie et Services. Les membres de chaque catégorie désignent leurs représentants au sein du Conseil d'Administration de la CFCIM, composé de 52 Administrateurs, dont la moitié est renouvelée tous les 3 ans.

NB: Toute entreprise adhérente à la CFCIM exerce son droit de vote par son représentant légal désigné en cette qualité par elle dans son bulletin d'adhésion.

Vos données personnelles sont collectées dans le présent formulaire afin de nous permettre d'assurer la fiabilité du contact du représentant légale de l'organisme adhérent à la CFCIM. Ces données personnelles seront utilisées au sujet des élections des administrateurs de la CFCIM. Conformément à la Loi 09-08, promulguée par le Dahin r⁶ 1-09-15 du 25 Safar 1430, et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit :

Soit en adressant un courrier (avec accusé de réception) à l'adresse postale suivante : CFCIM, 15 Avenue Mers sultan, 20250, Casablanca,

Soit en envoyant votre requête par mail à l'adresse électronique suivante : Protection.donnees@cfcim.org. Dans les deux cas, veillez à joindre un justificatif d'identité à votre demande.

Signature et cachet (obligatoires)







Le Coin des Adhérents

Nouveaux adhérents à la CFCIM

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
Adhérents Comn	nerce		
ALAMITEC	Fabrication, importation, vente et installation de matériel de concassage pour mines et carrières - Vente d'installations de traitement de minerai	CASABLANCA	05 22 53 73 40/41
ALU MARRAKECH	Commissionnaire exportateur de produits artisanaux	MARRAKECH	
BENJAMIN CLEANING PRODUCTS		RABAT	
BOULRHA YOUSSEF		MARRAKECH	
CELECA	Achat et distribution de câbles électriques et accessoires	CASABLANCA	
COMPTOIR GENERAL PROFESSIONNEL	Droguerie et quincaillerie	CASABLANCA	
CUE BIG SALE TA	Import export	BENSLIMANE	
EPSON EUROPE BV MAROC	Bureau de représentation de la marque EPSON : commercialisation de matériel informatiques : imprimantes, projecteurs, scanners	CASABLANCA	
FIPROMAT (FIRE PROTECTION MATERIAL)	Distributeur exclusif de la marque Aldes France spécialisée dans le matériel de protection contre les incendies industriels, désenfumage, sprinklage, détection incendie, RIA et extinction automatique	CASABLANCA	05 22 98 27 40
FOR DEN COM	Fabrication de produits électroniques	CASABLANCA	
GENERAL FIRST FOOD SERVICES		CASABLANCA	05 22 95 08 88
GENERAL PROFILS	Vente de produits d'aluminium pour le bâtiment et réalisation de chantiers	CASABLANCA	05 22 25 12 51
HI PRO	Matériel informatique	RABAT	
HI PRO SARL	Materiel informatique	RABAT	
HLB BUSINESS		AGADIR	
KALLISTA	Fabrication de bijoux, pierres précieuses (Maître joaillier) - Montblanc (articles de luxe)	CASABLANCA	05 22 94 66 66/67
LA MAISON DU BEBE		CASABLANCA	05 22 23 35 34
PERFORMANCE CNC	Expert des machines-outils en contexte industriel, distributeur d'American HAAS Automation - machines spécialisées telles que des centres 5 axes, centres pour la fabrication de moules, machines à portique, machine de fraisage/taraudage ou perçage/fraisage de grande qualité	CASABLANCA	
QUINCAILLERIE JALAL SARL	Quincaillerie	AZEMMOUR	
REGENLAB AFRICA	Dispositif médicaux	CASABLANCA	05 22 25 86 17
SDIPH	Importation et distribution de dispositifs médicaux	CASABLANCA	05 22 27 79 83
SOCIETE FIBERSOIL MAROC		CASABLANCA	
STE YAMA NEGOCE		AGADIR	
TECHMED DIAGNOSTICS	Importation et distribution d'équipements et réactifs de diagnostic in vitro (IVD) et laboratoires destinés aux professionnels de la santé publics et privés	CASABLANCA	05 22 68 20 49



SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE	
Adhérents Indust	Adhérents Industrie			
BIBANCOM (CHAOUKI GROUPE)	Entrepreneur de menuiserie, fabrication de portes et placards - Marchand importateur	CASABLANCA	05 22 97 11 11/12	
FB PROCEDES MAROC	Prescription prospection de la clientèle pour le secteur eau et assainissement	CASABLANCA		
INDUS2MARO PLUS	Vente et location de matériels de levage, grue à tour, mobile et de matériels de construction	CASABLANCA		
KEMPRO	Importation de matières premières des secteurs cosmétiques, industriels, pharmaceutiques, agroalimentaires, céramiques, peintures, construction et autres	CASABLANCA	05 22 23 60 46	
PGM		CASABLANCA		
PRECINOV	Usinage de précision, fabrication de pièces métalliques pour les secteurs de l'horlogerie, maroquinerie, connectique	CASABLANCA	08 08 55 22 13	
THE PRISM BUILDING	Travaux divers ou construction	MARRAKECH		
CONTITECH FLUID AUTOMOTIVE	Équipementier automobile	TANGER		
SKF MAGNETIC MECHATRONICS	Fabrication de paliers magnétique et moteurs à haute vitesse	TANGER		

Adhérents Services

A&Z MARKETERS	Agence de communication	MARRAKECH	05 25 43 11 51
ABERCROMBIE & KENT MOROCCO S.A	Agence de voyage	MARRAKECH	05 24 44 94 44
ABRICULTURE	Installation d'abris serres pour l'agriculture -gestion d'exploitation agricoles	MARRAKECH	
AFRICA PERSPECTIVE & PERFORMANCE	Cabinet de conseil en recrutement de dirigeants et cadres supérieurs	CASABLANCA	05 22 29 39 92
AGADIR SOUSS MASSA AMENAGEMENT	Travaux d'aménagement de la ville d'Agadir	AGADIR	
AJINTBA3LEK	Impression numérique pour tous types de supports papier PVC vinyl construction et pose de panneaux publicitaires	TANGER	
ANDALOUS GESTION SARL	Maison d'hôte	FÈS	05 35 63 78 78
AREX	Courants faibles - Énergie - Expertise - Négoce	CASABLANCA	05 22 321 461
ASSOUSSIA ETUDES	Bureau d'études et travaux divers ou de construction, étude de génie civil, études routières, études hydrauliques, études de VRP, management et formation	INZEGANE	
ASSURANCES KARIMA EL KIRAM	Agent d'assurance, Agent général d'AXA Assurance Maroc	MARRAKECH	
AUTOMELEC	Electricité, automatisme, instrumentation, tous travaux divers, travaux d'aménagement de tous corps d'états, marchand de fourniture et travaux de bâtiment, fourniture des matériaux de droguerie, quincaillerie, peinture et l'électricité, import-export	CASABLANCA	05 22 449 005
BEAMTEL	Bureau de recherche et de développement dans les télécoms et les solutions ICT (écosystéme 5G). IoT à travers 3 pôles qui développe les cartes électroniques, le pôle Télécoms, l'équipe développement fullstack et l'équipe cloud. Services de transformation digitaledigitalisation.	RABAT	05 30 11 15 15

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
BELMEJJAD MOHAMED	Cabinet d'architecture	MARRAKECH	05 24 43 73 42
BEPOL (BUREAU D'ETUDES POLYTECHNIQUE)	Etude des projets du bâtiment au Sud du Maroc - Suivi et pilotage des travaux jusqu'à la réception définitive - Etude des routes et voiries diverses	OUARZAZATE	05 24 88 56 00
BUREAU INGETECHNIQUE	Études technique dans le secteur BTP - Études techniques traitement des eaux et épuration - Études techniques hydraulique - Études technique en VRD	RABAT	
BYBAT INTERNATIONAL AFRIQUE	Fourniture et prestation de services	CASABLANCA	05 20 26 59 50
CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT SO		AGADIR	
CFAF	Étude, conception, création et commercialisation de tous logiciels et produits informatiques	CASABLANCA	05 22 39 32 33
CONDUITES ET PRODUITS BETON CEPB	Volets roulants, menuiserie métallique	RABAT	
CONSORTIUM MAROCAIN D'HOTELLERIE (Gestion d'exploitations commerciales (maisons d'hôtes, riads)	MARRAKECH	05 24 38 21 42
CQA LAB		MOHAMMEDIA	05 21 55 55 35
CRI DRAA-TAFILALET ERAACHIDIA	Centre Régional d'Investissement	ERRACHIDIA	
DAD 21		CASABLANCA	
DATASYS INFORMATIQUE	Prestations de services informatiques et éléctriques	CASABLANCA	05 22 24 00 40
DOCTEUR MOHAMMED HASSAN MEKOUAR	Professeur anesthésiste, réanimateur	CASABLANCA	05 22 85 14 14
Dr Kaoutar AINOUCH	Cabinet médical spécialisé en consultation de médecine interne	RABAT	05 37 79 29 75
ECOBUILD EXPERT	Conception de réseaux d'assainissement, stations d'épuration, dimensionnement ouvrages VRD, STEP formation	CASABLANCA	
EMITECH ENGINEERING AFRICA	Développement & recherche dans l'automobile et l'aéronautique	CASABLANCA	07 02 01 68 23
FINANCIERE CAP 117 (CAPHOTEL)	Hôtellerie et restauration	SARAN - France	00 33 2 38 65 11 61
FOUGHAL BUS KENITRA	Transport urbain par autobus	KENITRA	
GLOBAL LEASE	Location courte, moyenne et longue durée de véhicules particuliers et utilitaires inférieur et supérieur à 3,5 tonnes	CASABLANCA	
GROUPE 3 ARCHITECTES SARL (G3A)	Architecture	RABAT	05 37 26 35 02
GROUPE ADP		DUBAI	
IDEAL NAVETTE TRANS	Transport de marchandise par automobile	FÈS	
IND AOUZAL TRAVAUX	Travaux divers	MAARAKECH	05 24 44 73 91
INVESTMENT MANAGEMENT ASSISTANCE CO	Consulting	DAKHLA	
K&S GLOBAL CONSULTING	Audit & conseil en sureté - Conseil & assistance juridique et administrative - Assistance aux expatriés	RABAT	
KARI CAFE DISTRIBUTION	Distribution de marchandises (CAFE)	MARRAKECH	
KUEHNE+NAGEL	Mobiliser la communauté des transports du Canada pour favoriser l'échange des connaissances et la formation dans le domaine	CASABLANCA	514 523.6444
LABORATOIRE IBN NAFISS	Analyses médicales, biologie médicale du contrôle sanitaire et des entreprises (Médecine du travail)	RABAT	05 37 67 17 95



SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
MON EXPERT	Conseil juridique et fiscal, domiciliation des entreprises, centre d'affaires, prise en location, gérance de tous fonds de commerce, prise de participation dans toute société existante ou devant être créée	RABAT	05 37 77 08 02
MOSIY CCI	Conseil et gestion de patrimoine - Conseil en investissement	RABAT	
MYCS INTERNATIONAL TRANSPORT & LOGISTICS	Commissionnaire de transport et de logistique basée au Maroc et en Egypte - réseau mondial de partenaires pour les expéditions aériennes, maritimes ou routières, le dédouanement, l'entreposage et la distribution.	CASABLANCA	05 22 26 66 63
NABILUM	Installations électriques, travaux d'éclairage	KENITRA	05 37 53 48 48
NAOUI REDOUANE ARCHITECTE	Architecture	BERRECHID	
NEMATEC CONSULTING	Service de conseil et de formation - service de sécurité - import export - achat vente location distribution installation maintenance et répartion de matériel informatique	CASABLANCA	
PERENITY SOFTWARE	Editeur et intégrateur de solutions informatiques dédiées aux marchés de capitaux	CASABLANCA	05 22 77 82 70
PRECINET ELECTRIC	Ingénierie et travaux dans les domaines électriques, automatismes, instrumentation, télécommunication industrielle	BOUZNIKA	05 37 64 96 42
SABRI MANAGEMENT	Gestion hôtelière - Consulting et formation en management	MARRAKECH	
SBI AFRICA	Prestations de services divers en tant que cabinet de conseil officiant autour de deux pôles d'expertise principaux : Data & Analytics et Finance & Performance Management	CASABLANCA	
SOFIA MEHDI		RABAT	
SONAF LOGISITIQUE	Commissionnaire de transport - transport international	RABAT	05 37 76 17 45
STE GITE KARINE SARL	Maison d'hôte	FÈS	
SUPPORT SERVICES AMAZON	Support services Amazon Morocco accompagne les clients d'Amazon. com de la commande du produit à la livraison	RABAT	
SYMOLIA SERVICES MAROC	Ingénierie logicielle	RABAT	00 33 5 59 84 63 00
TARIK AMINE	Conseil en orientation professionnelle - Entreprenariat	CASABLANCA	
TISSADRIN TRANSPORT	Transport de bagage non accompagnés - Transport de marchandise pour le compte d'autrui	MARRAKECH	
TRANSPORT TRI COLIS	Transport de marchandises et transport de marchandises national et international (transport de bagages non accompagnés pour le compte d'autrui)	KENITRA	
VICTORY LOGISTICS	Transport de marchandises et de personnel	DCHEIRA EL JIHADIA	
VO2 MAROC	IT, sales force, Big Data, IA, Formation	CASABLANCA	
VOICE TECHNOLOGIES		CASABLANCA	
WAVESTONE ADVISORS MAROC	Conseil et accompagnement d'entreprises	CASABLANCA	
WE ARE BEEBAY		CASABLANCA	07 08 08 97 82
PEPINIERE BIYADE	Pépinière	MEKNES	

Le Coin des Adhérents

Contacts CFCIM

Service Commercial

- Nadia Aziz
- Tél.: 05 22 20 90 90 naziz@cfcim.org
- ▶ Salma Litim
- Tél.: 05 22 43 96 21 slitim@cfcim.org
- ▶ Karim Batata
- Tél.: 05 22 43 96 12 kbatata@cfcim.org

Club Premium

▶ Séloua El Maataoui Tél. : 05 22 43 96 11 selmaataoui@cfcim.org

Déplacements Professionnels

Description Chantal Maurel Tél. : 05 22 20 10 10 cmaurel@cfcim.org

Service Marketing & Communication

▶ Fatima-Ezzahra Jamil Tél.: 05 22 43 29 80 fejamil@cfcim.org

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

▶ Siham Moussaoui Tél.: 05 22 43 96 38 kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Évènementiel

Tél.: 05 22 20 90 90 naziz@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

Nadwa El Baïne
Tél. : o5 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Pôle CFCIM-Team France Export

▶ Khadija El Idrissi Tél.: 05 22 20 90 90 kelidrissi@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

▶ Siham Moussaoui Tél. : o5 22 43 96 38 centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

Mounir BenyahyaTél. : 05 22 59 22 04parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

Ecole Supérieure des Affaires de Casablanca

▶ Amine BarkateTél.: 05 22 35 02 12abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

▶ Rédouane Allam Tél.: o6 67 o3 o3 25 rallam@cfcim.org

Délégations Régionales

Agadir

Tél.: 05 28 84 41 91 agadir@cfcim.org

Dakhla

▶ Selma Zighem Tél.: 06 11 33 00 03 dakhla@cfcim.org

Fès

▶ Wissale Naaza Tél.: 05 35 94 30 36 fes@cfcim.org

Marrakech

▶ Siham BelainTél. : 05 24 44 94 91

marrakech@cfcim.org

Meknès

Noura Moustir
Tél.: 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Laâyoune

Mimouna Tolba +212 (o)6 66 28 43 33 laayoune@cfcim.org

Oujda

Abdenbi El Bouchikhi
Tél.: 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org
Rabat

Kabat

▶ Bouchra Chliah
Tél.: 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger

▶ Karima Khdim Tél.: 05 39 32 22 22 tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

▶ Faïza HachkarTél.: 0033 1 40 69 37 87paris@cfcim.org





Merci à nos adhérents premium!

La communauté d'affaires de nos adhérents Premium s'agrandit! La CFCIM a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres et remercie les anciens pour leur fidélité et leur soutien.



On en parle aussi...

L'association du mois

Musiland Un orchestre interculturel pour mettre la musique à la portée de tous

Début septembre, une étrange troupe s'installe au milieu de la gare de Rabat Agdal. Les instruments sortent de leurs étuis et, au signal du chef d'orchestre, le groupe se met à jouer sous les yeux étonnés des voyageurs. L'Orchestre Interculturel du Maroc (OIM) a réussi son coup: personne ne reste indifférent. Et le thème y est sûrement pour beaucoup: les jeunes musiciens interprètent les musiques des génériques de dessins animés que connaissent tous les Marocains. Voilà un bel exemple de ce que veut faire l'association Musiland, qui a créé l'orchestre : mettre la musique à la portée de tous, y compris en allant dans des lieux improbables à la rencontre des Marocains. Musiland a été créée en 2019 par de jeunes musiciens. Elle est présidée par Hamza Amazgar, chef d'orchestre, violoniste, pianiste, professeur et médiateur culturel. Avec un groupe de quelques amis, il avait envie de créer un orchestre, qui ne se limite à aucun style de musique. Voilà pourquoi leur orchestre est « interculturel ». Mais ils voulaient aussi faire en sorte de casser les barrières qui peuvent empêcher les Marocains d'avoir accès à la musique, qu'elle soit « savante » ou non. Musique classique européenne, classique arabe, traditionnelle marocaine, pop, blues... Leur tout premier concert avait déjà été organisé dans une gare. D'autres l'ont été dans un parc, ou encore un riad. Depuis le lancement de cette initiative, ils multiplient les projets et souhaitent bientôt organiser un concert avec un programme plus ambitieux, réunissant un chœur de 40 choristes. En parallèle, les membres de l'association veulent mettre la lumière sur la musique arabe des années 1980. L'orchestre interculturel de Musiland va ainsi continuer de faire vivre les styles les plus différents, pour le plus grand plaisir de leurs spectateurs!









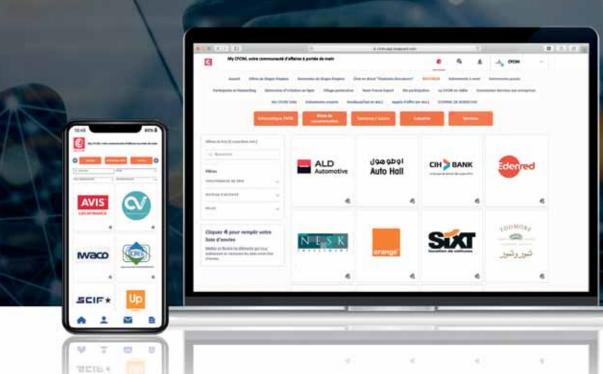






NOUVEAU: LA BOUTIQUE My CFCIM

Boostez votre activité commerciale via votre Boutique B2B 100% en ligne





Mise en relation entre vendeurs et acheteurs



Vitrine d'exposition personnalisée



Base de données qualifiée d'acheteurs



Visibilité sur nos supports de communication

Partenaires Majeurs











Partenaires















L'info des PRO

kerixnet Leader du BtoB au Maroc

> L'annuaire Web des professionnels du Maroc

Le meilleur référencement Google



26 35 89 • contact@kerix.info

⟨eri̇×⋅ 402 Bd Zerktouni • Casabl

Kerix-export

Les exportateurs du Maroc

2000 exportateurs 1600 produits



3200 sociétés exposantes



Le 1er portail des salons professionnels au Maroc



Les 1000 premières entreprises du Maroc

Les principaux chiffres-bilan